



SFM


Swiss Forum for Migration
and Population Studies

Didier Ruedin, Orlane Jadeau, Denise Efionayi-Mäder

Analyse de la littérature sur les enfants et jeunes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord

Une revue narrative avec une analyse de la portée de la
littérature axée sur la protection, l'éducation et l'insertion
socio-économique

Août 2025



unine
Université de Neuchâtel



Financement

Helvetas et Fondation Terre des Hommes Lausanne dans le cadre du projet « Enfants et Jeunes sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Nord (EJM) », financé par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de la Confédération suisse.

Avec le soutien de la DDC de la Confédération suisse. Financement supplémentaire par le NCCR *on the move* (numéro de subvention 51NF40_205605). Le contenu reflète l'opinion de l'équipe de rédaction.

Responsables de projet

Denise Efonayi-Mäder

Didier Ruedin

Contributions des auteur-e-s

Design DR, DE ; revue DR, OJ, DE ; codage DR ; analyse statistique DR ; analyse et interprétation DR, OJ, DE ; écriture DR, OJ, DE.

Éthique

Les études de la littérature sont exemptées d'une soumission à un examen d'éthique en vertu de la procédure institutionnelle SFM.

Remerciements

Christine Diacon et Hoang-Mai Verdy-Diep pour le soutien apporté à la recherche de la littérature et la relecture ; Sacha Mandelbaum pour la relecture.

© 2025 SFM

DOI : 10.35662/unine-sfmstudies-95

Université de Neuchâtel, Institut SFM, Rue A.-L. Breguet 2, 2000 Neuchâtel
+41 32 718 39 20, secretariat.sfm@unine.ch, www.migration-population.ch

Table des matières

1	Introduction	5
1.1	Contextes de mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord	6
2	Les caractéristiques de la littérature	8
2.1	Définitions de « jeune »	10
2.2	Domaines et types de migration	11
2.3	Organisations	12
2.4	Evidence gap map	13
3	Causes de mobilité des EJM	14
3.1	Acteurs principaux des dispositifs autour des EJM	16
3.2	Vue d'ensemble	18
4	Protection	18
5	Éducation	22
6	Insertion socio-économique	24
7	Conclusions	26
8	Références	29
9	Annexe : Détails de l'analyse de la portée de la littérature	36
9.1	Études dans l'analyse de portée	37

Résumé

L'objectif de cette étude est de passer en revue la littérature sur des enfants et jeunes adultes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord. Il s'agit autant d'une revue narrative qu'une analyse de la portée de la littérature scientifique (*scoping review*) pour caractériser la littérature. La revue comprend à la fois des publications académiques et de la littérature grise telle que des documents politiques. L'étude est organisée autour de trois thèmes : la protection, l'éducation et l'insertion socio-économique. L'accent est mis sur les jeunes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord. L'analyse de la portée de la littérature prend en compte 98 études codées selon des critères prédéterminés. Les études adoptent souvent exclusivement une perspective de migration internationale. Le domaine le plus souvent traité est celui du travail dans environ 2/3 des études. Il est difficile d'identifier une définition claire de « jeune », la plupart des études se focalisant sur l'âge plutôt que sur des critères additionnels tels que la vulnérabilité. Le rôle des organisations autres que les administrations centrales et les organisations internationales est rarement analysé. Les organisations n'apparaissent comme acteurs importants que dans 18% des études : l'approche « micro » des trajectoires de mobilité est prévalente dans la grande majorité des recherches analysées. Si une littérature relativement abondante sur les enfants et jeunes adultes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord existe, le traitement reste partiel. Des études coordonnées avec une approche comparable seraient utiles pour consolider la littérature scientifique.

1 Introduction

La mobilité des personnes est un sujet mondialement discuté et débattu dans le monde entier (Green-Pedersen et Otjes 2017; De Haan et al. 2002). La recherche académique ne cesse de souligner que la mobilité en soi n'est en rien spécial. Cependant, en Afrique de l'Ouest et du Nord, elle touche des enfants et jeunes adultes avec des besoins particuliers, une population largement négligée par le regard académique et les débats politiques. Dans la perspective dominante en Europe et en Amérique du Nord, les enfants et jeunes adultes sont rarement un sujet hormis au travers des thématiques du regroupement familial, des migrations pour lesquelles ils dépendent d'adultes ou de l'asile. Il serait inadéquat d'appliquer cette perspective en Afrique de l'Ouest et du Nord, où la migration des jeunes englobe à la fois la migration interne au sein des pays et la migration vers les pays de la région, mais également la migration vers les pays de l'Europe.

Afin de mieux comprendre ce qui est connu sur la migration et la mobilité des enfants et jeunes adultes en Afrique de l'Ouest et du Nord, nous avons effectué une analyse de la littérature, à la fois une de la portée de la littérature (*scoping review*) qui caractérise la littérature (voir Munn et al. 2018) et une analyse narrative pour y tirer les conclusions principales (voir Grant et Booth 2009). Le but d'une analyse de la portée de la littérature est d'avoir une vue d'ensemble sans nécessairement prétendre à l'exhaustivité de toutes les études, comme c'est le cas dans une étude systématique (Munn et al. 2018). L'idée est qu'une analyse de la portée aide à mieux cerner les lacunes dans la littérature scientifique et qu'elle permette d'identifier comment y contribuer. En revanche, la revue narrative vise une synthèse du contenu de ces études et des considérations théorétiques. L'accent est mis ici sur la protection, l'éducation, et l'insertion socio-économique qui constituent les axes principaux de la recherche qui accompagnent le projet d'intervention de Helvetas et partenaires intitulé « Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Nord » (EJM).¹

Mobilité – Migration

Les termes « migration » et « mobilité » sont souvent utilisés pour catégoriser différentes formes de mouvements humains. Parfois utilisés comme synonymes, la migration désigne généralement un déplacement au-delà des frontières nationales, dans l'intention de s'y installer pour une année ou plus. La mobilité est un concept plus large qui inclut tous les types de mouvements de personnes, tels que les déplacements quotidiens, les mouvements saisonniers et le tourisme. La relation entre la migration et la mobilité peut être comprise à travers différentes interactions (Piccoli et al. 2024).

Afin de mieux comprendre la situation des jeunes en mobilité, il est important de garder en tête qu'en Afrique de l'Ouest et du Nord, la mobilité est plus la norme que l'exception (De Haan et al. 2002; Mounkaïla 2002). Par ailleurs, il convient de noter la diversité de profils et modalités de mobilité parmi les jeunes, surtout dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord (Castagnone et Termine 2018). Bien que la mobilité comporte toujours des risques inhérents, les risques varient selon les individus concernés, leur statut socioéconomique et le contexte dans lequel s'inscrit la mobilité ou la migration. Pour les jeunes qui s'y engagent, elle représente à la fois une opportunité et une vulnérabilité : ne pas s'engager dans la mobilité comporte aussi des risques (Reale 2008). Dans leur pays d'origine, en route ou une fois arrivés à destination, les jeunes en mobilité peuvent être soutenus par diverses organisations, acteurs étatiques, fournisseurs de prestations ou membres de la société

¹ <https://www.helvetas.org/fr/suisse/ce-qu-on-fait/comment-on-travaille/nos-projets/afrique/tunisie/tunisie-routes-migratoires>

civile, etc. La diversité des profils des jeunes en mobilité implique de multiples formes d'interaction entre les personnes en mobilité et ces organisations.

Plus généralement, nous pouvons constater que la migration interne et de transit est négligée dans les études sur les migrations (Üstübici et al. 2023) : le focus est mis sur les conditions de départ et sur l'insertion dans le pays de destination, ce qui rend une image partielle dans la littérature. En fait, la perspective d'un itinéraire linéaire entre le lieu de départ et la destination est prise comme référence, même s'il est reconnu que le « trajet » se fait rarement en un seul mouvement ; par ailleurs, des mouvements circulaires, internes ou transfrontaliers sont traités dans la littérature. Dans cette perspective linéaire, le focus porte sur les individus, tandis que le rôle des organisations (publiques ou privées) qui facilitent la mobilité ou assurent la protection des jeunes en mobilité n'est que rarement discuté. Pour les jeunes en situation de mobilité, en particulier, le défi réside souvent dans la recherche de moyens de subsistance et de faire des économies pour avancer (Konaté 2010; Bolay 2021), ce qui veut dire que les concepts d'« origine », de « trajet » et de « destination » perdent en capacité d'analyse. Les trajectoires sont très différentes des migrations effectuées dans les pays du Nord global : une étude au Maroc a établi une durée moyenne de 20 mois pour se rendre d'un pays d'origine en l'Afrique de l'Ouest vers un pays du Nord (Diop 2013; voir aussi OIM 2020).

1.1 Contextes de mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord

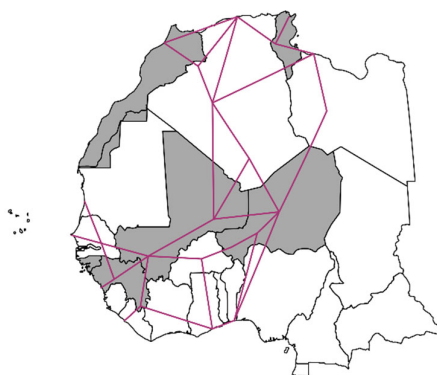
La mobilité dans la région d'Afrique de l'Ouest et du Nord est une constante historique (Diop 2013; Nakanabo Diallo et al. 2024), mais les formes de mobilité ont changé à travers le temps. Suite à la colonisation, les départs vers les villes ont augmenté (Sieveking 2009), mais la migration est souvent une décision qui intervient après que les familles aient cherché des solutions locales pour s'assurer une existence adéquate. Par exemple, Mounkaïla (2002) a étudié la situation dans le département de Ouallam au Niger, dans les années 1990, pour souligner que la mobilité n'est pas prise à la légère. Néanmoins, l'urbanisation s'accompagne d'un exode rural vers les grands et les petits centres (Dick et Schraven 2021). La mobilité est largement intrarégionale pour l'Afrique de l'Ouest et plus focalisée sur l'Europe en Afrique du Nord (Diop 2013). Le nombre exact des jeunes en mobilité n'est pas connu et il existe seulement des estimations (Anyidoho et Ainsworth 2009). Ceci est aussi lié au fait que la migration irrégulière est la forme dominante pour la mobilité transfrontalière dans la région. Le Tableau 1 donne le contexte des cinq pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord qui ont été sélectionnés pour cette revue. Le tableau souligne les différences dans l'urbanisation, le solde de migration (internationale) et le développement économique, mais cache que les données sont souvent lacunaires et peuvent être biaisées. Par exemple, le taux de migration ne couvre pas les flux clandestins ; la mobilité interne n'est généralement pas mesurée. Les différentes formes de mobilité s'inscrivent dans ces différents contextes. Les statistiques sur les jeunes en mobilité sont difficiles à obtenir ou comparer (Diop 2013; Nakanabo Diallo et al. 2024).

Tableau 1 : Contexte en Guinée, Mali, Maroc, Niger et Tunisie

Pays	Urbanisation	Bidonvilles	Solde de migration	Remises	Classification
Guinée	37 %	49 %	-0.33	0.52%	Revenu intermédiaire/tranche inférieure
Mali	45 %	42 %	-2.12	5.84%	Faible revenu
Maroc	64 %	11 %	-1.44	6.11%	Revenu intermédiaire/tranche inférieure
Niger	17 %	70 %	0.18	2.51%	Faible revenu
Tunisie	70 %	8 %	-0.35	4.73%	Revenu intermédiaire/tranche inférieure
Monde	56 %	24 %	0	0.75%	

Notes : Sources via Our World in Data : Banque Mondiale pour le taux d'urbanisation, valeurs plus récentes de 2021, Bidonvilles comme le taux de la population urbaine qui vit dans les bidonvilles, UN Human Settlements Programme, 2020 ; solde de migration par 1000, UN WPP, un taux de migration négatif veut dire que plus de personnes quittent le pays qu'y arrivent ; remises en part du PIB, 2018, Banque Mondiale basé sur Fonds monétaire international, Banque Mondiale et OCDE ; Classification par la Banque Mondiale 2023.

Même si le nombre des jeunes en mobilité n'est pas connu précisément, ce phénomène fait l'objet d'études sous différents angles. Comme dans d'autres régions du monde, la mobilité concerne davantage les jeunes que les personnes plus âgées, la tranche d'âge de 22 à 24 ans étant la plus commune pour quitter un pays en développement économique (Batista et McKenzie 2021). Depuis 2016, la mobilité irrégulière des jeunes (entre 15 et 25 ans) a augmenté en Afrique de l'Ouest et du Nord (OIM 2020). De manière similaire, on observe une croissance des jeunes femmes en mobilité ces dernières 20 années (Steinbrink et Niedenföhr 2020), bien que ce phénomène soit souvent négligé dans la perception du public et dans les débats. Les jeunes ayant un niveau d'éducation élevé sont plus susceptibles de considérer et pouvoir entreprendre une migration vers un autre pays (Gyimah-Boadi 2019), mais il faut garder en tête qu'il existe différentes motivations et trajectoires de mobilité. Une éducation formelle des parents (et des enfants) diminue la probabilité d'une migration des jeunes femmes vers les centres urbains (Herrera Almanza et Sahn 2020). La Figure 1 présente les routes de mobilité *internationales* principales de l'Afrique de l'Ouest et du Nord.

**Figure 1** : Routes principales de la mobilité internationale en Afrique de l'Ouest et du Nord

Notes : Basé sur une étude participative en 2018. Les lignes décrivent les routes migratoires principales parmi les jeunes qui visent une migration vers l'Europe. Les pays focalisés dans cette revue sont soulignés en gris. Source : OIM (2020)

2 Les caractéristiques de la littérature

En premier lieu, on peut constater que la majorité de la littérature sur les jeunes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord est publiée en français (Tableau 2). Cela souligne qu'une recherche uniquement en anglais – approche très fréquente dans les synthèses de la littérature scientifique – risque d'être biaisée et présenter une vue partielle.

Tableau 2 : Langue de la publication, N=98 études

Langue	%
Anglais	28.6
Français	70.4
Italien	1.0

Si on regarde les dates de publication, on observe une augmentation à travers le temps. Peu d'études sur le sujet étaient publiées dans les années 1990, et ce n'est qu'après 2010 que le taux de publications a augmenté substantiellement. : Sur la base de notre recherche, on peut distinguer trois explications potentielles : une croissance générale des études scientifiques, une attention croissante au thème soulevé ou une croissance des flux migratoires dans la région. Les études qui incluent une partie historique soulignent souvent que c'est particulièrement l'attention qui a augmenté, en même temps que la *nature* de la migration a changé dans la dernière décennie.

Le Tableau 3 démontre que le type de publication le plus important pour les études concernant les jeunes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord sont les articles dans les revues scientifiques, suivi des chapitres dans des livres édités, des rapports et des *working papers*. Cette division est une réflexion des produits académiques en sciences sociales plus largement et démontre que la littérature dite grise joue un rôle important sur le sujet (rapports, *working papers*). Pour bien saisir la matière, il est probablement nécessaire de se fonder sur la littérature académique *ainsi que* la littérature plus appliquée à des fins d'interventions politiques.

Tableau 3 : Type de publication

Type	Études
Article scientifique	40
Chapitre	16
Rapport	15
Working paper	12
Livre	11
Thèse	2
Conférence	1
Magazine	1

N=98 études.

La Figure 2 indique la distribution des pays en fonction du nombre de publications. Une étude peut couvrir plusieurs pays, et les couleurs plus foncées indiquent un nombre plus conséquent d'études. Le Mali sort comme le pays le plus étudié. Les pays hors de la région d'Afrique de l'Ouest et du Nord apparaissent dans la carte parce qu'ils sont inclus dans certaines études comme pays de comparaison. Les pays de destination (principalement en Europe) n'ont pas été codés. Le fait que beaucoup d'études considèrent les pays de l'Europe comme les pays de destination principaux indique une perspective eurocentriste sur le phénomène des jeunes en mobilité, négligeant les migrations 'sud-sud' en termes relatifs.

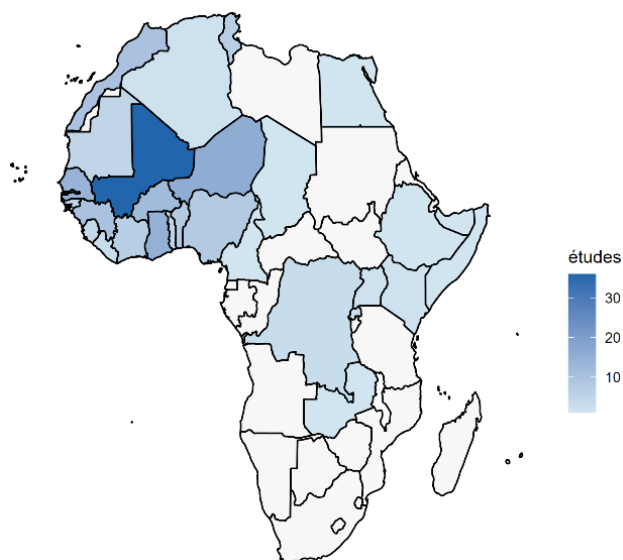


Figure 2 : Pays étudiés.

Notes : Couleurs plus foncées démontrent des pays avec plus d'études. N=98 études ; une étude peut couvrir plusieurs pays, ce qui est aussi la raison pour les études qui couvrent les pays hors de l'Afrique de l'Ouest et du Nord. (Projection équivalente de Mollweide)

En plus, nous avons compté 3 études qui sont focalisées sur la région CEDEAO (ECOWAS) plus largement², 3 études qui touchent la migration dans des pays subsahariens non spécifiés, et 5 études qui parlent de l'Afrique de l'Ouest sans spécifier les pays. Le Sahara occidental n'a pas été traité comme un pays dans les études couvertes. Aucune étude n'a inclus la Libye en particulier, mais les pays de l'Afrique du Nord l'étaient.

En principe, chaque étude peut utiliser plusieurs sources empiriques et plusieurs méthodes qui peuvent se compléter. Nous avons utilisé une liste prédéterminée qui fait une distinction entre : les ethnographies et les méthodes anthropologiques mixtes (comme une seule catégorie), les enquêtes quantitatives (sans regard du nombre d'observations), les analyses historiques, les entretiens qualitatifs, y compris les entretiens de groupe et les *focus groups*, les analyses juridiques et les analyses fondées sur des données secondaires y compris les recensements. Les méthodes et sources empiriques les plus fréquentes sont présentées dans le Tableau 4.

² Les membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sont : Bénin, Burkina Faso (suspendu en 2022), Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée (suspendu en 2021), Guinée-Bissau, Liberia, Mali (suspendu en 2021), Niger (suspendu en 2023), Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Tableau 4 : Méthodes utilisées (en %).

Méthode	%
Ethnographie, anthropologie	23.5
Enquêtes quantitatives	25.5
Analyse historique	4.1
Entretiens	31.6
Légale	4.1
Données secondaires	35.7

Notes : Une étude peut utiliser plusieurs méthodes, don la somme du tableau n'est pas 100%. N=98 études.

Les méthodes principales sont qualitatives (ethnographie, anthropologie, entretiens), mais les méthodes quantitatives sont également utilisées *via* les enquêtes (la taille et la qualité des échantillons n'ont pas été considérées dans le codage) et les sources secondaires comme les recensements. En plus, 2 études utilisent une méta-analyse. Cette répartition des méthodes est encourageante dans le sens que différentes perspectives sont prises en compte avec différentes méthodes. Si une part conséquente des études repose sur des méthodes qualitatives, cela suggère une compréhension approfondie des expériences *vécues* par les jeunes en mobilité. Cependant, l'obtention de données quantitatives pour saisir pleinement la diversité reste limitée, principalement en raison de l'utilisation de données secondaires préexistantes qui ne sont pas spécifiquement orientées vers les aspects particuliers du phénomène étudié.

2.1 Définitions de « jeune »

D'abord, nous nous sommes concentrés sur la définition des 'jeunes' dans les études. Nous nous focalisons sur deux aspects : d'une part, si la définition se base uniquement sur l'âge ou si d'autres considérations sont prises en compte, et, d'autre part, quel âge est considéré comme 'jeune'. Nous constatons que la majorité des études considèrent exclusivement l'âge (74.5%). Une partie considérable des études ne définit pas précisément la population étudiée : ce chiffre se compose de 62.2% d'études qui définissent explicitement l'âge, et 12.2% qui parlent simplement des 'jeunes' sans mentionner si d'autres caractéristiques que l'âge sont considérées (Tableau 5). Parmi les études qui considèrent d'autres critères, en plus de l'âge, elles se concentrent principalement sur les jeunes dans les situations précaires ou dans des situations de pauvreté. Les situations précaires incluent des conditions comme l'exploitation ; les situations de pauvreté se concentrent sur la situation économique. La distinction entre des jeunes non accompagnés et accompagnés n'est pas utilisée comme partie de la définition dans les études, bien que souvent la population étudiée est non accompagnée comme le mentionnent plusieurs études.

Tableau 5 : Définition de 'jeune' (en %)

Âge	Déplacé interne	Nomade	En situation de pauvreté	Précaire
74.5	2.0	1.0	3.1	8.2

Notes : Une étude peut définir le terme de 'jeune' avec une référence à l'âge ou inclure d'autres conditions comme la pauvreté ou la précarité. La définition des conditions (p. ex. 'pauvreté', 'précarité') suit celle des études. Les études sans définition explicite font implicitement référence à l'âge. Les déplacés internes (PDI) = *internally displaced person* (IDP), désignent les personnes qui sont déplacées au sein de leur pays, forcées de fuir ou de quitter leur lieu de résidence habituelle. N=98 études.

Les études varient considérablement dans la définition de l'âge considéré comme 'jeune'. Autrement dit, nous ne constatons aucune uniformité quant à la notion de qui est 'jeune'. De plus, c'est seulement environ la moitié des études qui définissent explicitement la tranche d'âge étudiée. Particulièrement dans les études qualitatives, nous constatons que près de la moitié n'incluent pas de définition précise de l'âge (49% sans définition). Parmi les études dans lesquelles l'âge est explicitement défini, on observe une grande diversité dans les tranches d'âges incluses (Figure 3) : on peut constater que le concept de 'jeune' n'est pas clair dans la littérature scientifique et il est important pour les études de définir la population prise en considération.

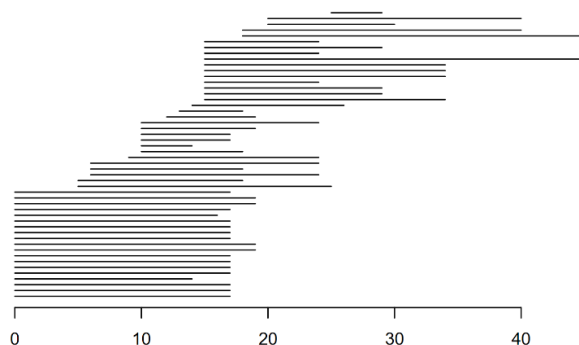


Figure 3 : Tranche d'âge prise en compte par étude

Notes : Une étude peut considérer plusieurs tranches en parallèle, ici le minimum et le maximum est démontré par étude, donc une ligne représente une étude et l'âge considéré comme 'jeune'. N=50 études avec âges explicites.

Parmi les études qui donnent une définition explicite, on observe une distinction importante entre les études qui se focalisent sur les enfants (âge mineur) exclusivement, et les études qui se focalisent sur les jeunes adultes (âge majeur). Dans un contexte où la mobilité est souvent irrégulière, ce choix semble surprenant. Il est rare de rendre opérationnel l'âge comme une variable continue plutôt que catégorielle (N=2 études).

En considérant ces définitions manquantes, nous identifions une lacune dans les efforts visant à établir une terminologie commune, ce qui limite la possibilité de comparer différentes études, et donc la possibilité de tirer des analogies. Des projets transnationaux qui impliquent une définition partagée seront utiles pour mieux comprendre les jeunes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord.

2.2 Domaines et types de migration

Chaque étude peut couvrir un ou plusieurs domaines de vie ou de thématiques concernant les enfants et jeunes en mobilité. L'analyse révèle cinq domaines principaux : la protection des jeunes en mobilité, l'éducation, le travail, l'insertion socio-économique dans la société et la santé. Le Tableau 6 démontre que le domaine du travail est le plus fréquemment étudié, abordé dans 6 des 10 études. Suivent les domaines de la protection (3 sur 10 études), de l'intégration dans la société (1 sur 4 études, avec un focus plus large que l'insertion économique), de l'éducation formelle (1 sur 5 études), et de la santé (1 sur 6 études). Il est clair que dans la plupart des cas, les études ciblent facilement un ou plusieurs domaines spécifiques, mettant en lumière des aspects précis de la migration des enfants et jeunes. Si le focus sur des domaines spécifique permet une bonne description, il existe un manque d'études offrant une vue d'ensemble et, surtout, des études qui se focalisent sur les *connexions* et *interrelations* entre ces différents domaines.

Tableau 6 : Domaines couverts par les études (en %)

Travail	Protection	Société	Éducation	Santé
62.2	28.6	23.5	21.4	15.3

Notes : Une étude peut couvrir plusieurs domaines, donc la somme du tableau n'est pas 100%. N=98 études.

Une étude peut aussi couvrir plusieurs types de migration (Tableau 7). Ici, une distinction est faite entre une migration interne au sein des régions d'un pays, une migration nationale (entre différentes régions, y compris la migration vers la capitale), et internationale (vers d'autres pays, y. c. des migrations transnationales). La migration internationale est la perspective dominante dans les études considérées, dont principalement des jeunes en mobilité en route vers l'Europe. Pourtant, une grande majorité des flux réels des migrant·e·s de l'Afrique de l'Ouest ont des destinations dans la région (McAuliffe et Triandafyllidou 2023).

Tableau 7 : Échelle de la migration (en %)

Régional	National	International
27.6	38.8	51

Notes : régional pour la migration dans une région d'un pays, national pour la migration parmi les régions d'un pays (y.c. migration vers la capitale), international pour la migration vers un autre pays (y.c. migration vers les pays de l'Europe). Plusieurs échelles peuvent être étudiées en même temps, donc la somme du tableau n'est pas 100%. N=98 études.

Une autre manière de comprendre les migrations est de faire une distinction entre les déplacements vers les zones urbaines et ceux vers les zones rurales (Tableau 8). Nous trouvons davantage d'études qui couvrent une migration vers les centres urbains que des études sur les migrations rurale–rurale. La grande majorité des études, cependant, ne considère pas cette distinction entre l'urbain et le rural, et est classée comme générique dans le Tableau 8.

Tableau 8 : Caractère géographique de la migration (en %)

Générique	Rurale–rurale	Urbaine
64.3	18.4	23.5

Notes : Une étude peut couvrir plusieurs caractères, donc la somme du tableau n'est pas 100%. N=98 études.

Similairement, nous avons codé si les études considèrent des aspects de genre d'une manière explicite. Environ 6 études sur 10 (61.2%) incluent une discussion sur les différences potentielles liées au genre dans l'expérience de la migration des jeunes. Bien que ces chiffres ne correspondent pas à une prise en compte systématique, il semble que la dimension de genre soit relativement bien couverte dans les études existantes.

2.3 Organisations

Pour chaque étude, nous avons vérifié si parmi les différents acteurs évoqués, le rôle de ceux au-delà des administrations centrales et des organisations internationales ou onusiennes était pris en compte. En principe, les administrations territoriales font partie de cette catégorie, mais dans les études, elles étaient peu présentes ou indiscernables des organisations centrales – dans le sens où l'administration centrale est responsable, bien que ce soient précisément ces administrations locales qui sont chargées de la prise en charge des personnes dans le besoin. Le Tableau 9 démontre qu'environ 1 étude sur 5 considère des organisations telles que les ONG ou les administrations territoriales comme des acteurs importants pour la migration des jeunes en Afrique de l'Ouest et du Nord. Les études existantes, trop peu nombreuses, reconnaissent le rôle important de ces organisations impliquées dans la mise en œuvre des dispositifs, mais le sujet reste trop peu exploré pour

permettre des conclusions solides. Il apparaît néanmoins évident que le niveau « méso » — situé entre les individus et familles, d'une part, et les acteurs onusiens ou gouvernements centraux, d'autre part — mérite une attention accrue. Des études qui mettent l'accent directement sur le rôle des organisations en contact direct avec les jeunes en mobilité sont nécessaires pour éclairer leur rôle dans ce contexte spécifique de migration.

Tableau 9 : Acteurs institutionnalisés et organisations considérées dans l'étude (en %)

Organisations considérées	%
Non	81.6
Oui	18.4

Notes : Il s'agit des organisations en contact avec les jeunes en mobilité ; les organisations onusiennes et l'administration centrale n'ont pas été comptées. N=98 études.

Le faible nombre d'études qui traitent des organisations au niveau « méso » rend également difficile de les désagréger par type d'organisation. Une telle distinction serait utile pour comprendre comment leur rôle a évolué dans la prise en charge des jeunes en mobilité. Des études complémentaires sont nécessaires afin de mieux connaître les organisations : leurs caractéristiques, leurs rôles exacts, leurs connexions entre elles et avec les organisations nationales et transnationales.

2.4 Evidence gap map

Dans le sens d'une carte des lacunes dans les données probantes (*evidence gap map*), nous avons considéré la robustesse des données utilisées dans les études et la possibilité de généraliser ces résultats à la population des jeunes en mobilité de l'Afrique de l'Ouest et du Nord plus largement. Cette approche s'inspire des travaux de Guyatt et al. (2008) et Lewin et al. (2018) qui prennent comme idéal une étude qui peut assurer un effet causal nettement identifié comme une expérience à grande échelle qui peut être extrapolée (Figure 6).

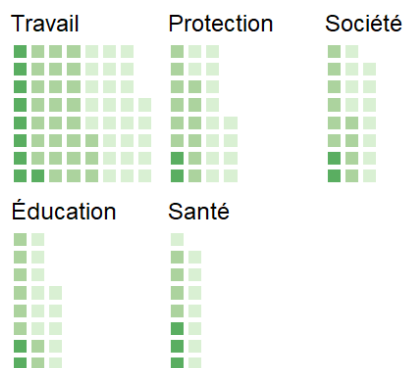


Figure 4 : Evidence gap map

Notes : Qualité des études selon grille GRADE modifiée (nombre d'études, multiples domaines possible). Chaque carré correspond à une étude, les couleurs plus foncées identifient des études plus robustes et plus capables de généraliser. N=98 études.

La figure 4 ne met pas seulement en évidence la distinction entre les domaines précédemment discutés mais elle souligne également que les études robustes, permettant une généralisation plus aisée, sont rares dans tous les domaines – sachant que les exigences selon la grille GRADE sont très élevées pour beaucoup de questions de recherche. Nous n'observons pas de différences de solidité empirique entre les études de différents domaines, ce qui incite à appeler à des recherches avec une approche soigneusement planifiée.

Une coordination des études menées à travers divers contextes peut aussi augmenter la possibilité de tirer des conclusions plus fermes.

Conclusions sur les caractéristiques de la littérature

Le traitement des enfants et jeunes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord reste partiel, et les études sont difficiles à comparer directement pour en tirer des conclusions fermes au niveau des bénéficiaires et des dispositifs qui les entourent. Une cause principale de la difficulté à comparer est le manque de définition de qui est considéré comme « jeune ». Un effort coordonné pour clarifier la terminologie – par exemple, en réduisant les tranches d'âge considérées – facilitera beaucoup une comparaison entre études. Dans ce sens, des études coordonnées avec une approche comparable seraient utiles pour consolider la littérature scientifique, ainsi que pour mieux comprendre les différences régionales en l'Afrique de l'Ouest et du Nord.

La littérature existante traite du domaine du travail plus que d'autres sujets. Cependant, ce sont surtout des études qui regardent les *relations* entre ces domaines (ex. travail, protection, insertion socio-économique, éducation, santé) et le rôle des organisations comme les ONG qui manquent. Il est également à noter le manque d'études explorant comment le système des organisations nationales, transnationales et régionales peut renforcer l'offre de protection, d'éducation et d'intégration socio-économique des enfants et jeunes en mobilité. Enfin, nous avons également identifié un biais avec une perspective de migration internationale qui occulte la forme dominante de migration des jeunes en Afrique de l'Ouest et du Nord, à savoir la migration régionale.

3 Causes de mobilité des EJM

Si la mobilité est comprise dans le sens des effets de *push* et *pull* (facteurs de répulsion et d'attraction) (Lee 1966), la littérature sur la mobilité des jeunes reconnaît l'importance des deux facteurs. Du côté des facteurs de *push* (répulsion), les situations d'insécurité sont importantes. La pauvreté, le manque de perspectives (économiques) et la dégradation environnementale sont ainsi souvent cités comme des motifs de mobilité (Keita 2010b; da Corta et al. 2021; De Haan et al. 2002; Serbeh et Adjei 2020; Castagnone et Termine 2018; Assan et Kharisma 2022; Krissman 2005), notamment en direction des centres urbains ou de l'Europe. La mobilité géographique est une stratégie pour faire face à une situation d'insécurité, mais elle implique un investissement considérable et comporte des risques. Pour cette raison, les décisions de mobilité sont souvent prises en famille et elles ne sont pas toujours accessibles aux personnes les plus démunies (da Corta et al. 2021). Dans ce sens, les motifs de mobilité des ménages les plus pauvres sont différents des plus aisés, mais la mobilité n'est pas restreinte à un motif particulier (Steinbrink et Niedenföhr 2020).

La migration vers les centres urbains est souvent présentée comme une stratégie avantageuse sur le plan financier ou d'opportunités économiques, mais elle représente également une rupture dans les structures sociales existantes qui offrent un sentiment de stabilité et de continuité (Toulmin 2020). Dans les régions marquées par une grande pauvreté, certains groupes ethniques sont plus touchés par la migration que d'autres, bien que généralement l'ethnicité ne soit pas un facteur déterminant pour la mobilité (Assan et Kharisma 2022). Dans une étude qualitative effectuée à Ouagadougou (Wayack-Pambè 2019), les jeunes femmes célibataires ont indiqué deux raisons principales de migrer vers les centres urbains : d'une part l'accès aux conditions matérielles des villes, d'autre part le désir de s'affranchir d'un contrôle familial fort – y compris

pour le choix d'un conjoint ou la possibilité d'écouter de la musique, désapprouvée dans certaines communautés musulmanes (voir aussi Sauvain-Dugerdil 2013 qui souligne le désir d'explorer le monde extérieur) – et d'un environnement conservateur (Wayack-Pambè 2019). Pour le Mali, Sauvain-Dugerdil (2013) rapporte que la migration saisonnière s'inscrit dans une longue tradition visant à réduire la vulnérabilité économique, mais que la mobilité des jeunes est un phénomène plus récent, en particulier pour les jeunes femmes. Elle a identifié des pressions plus fortes sur les jeunes hommes pour qu'ils gagnent leur vie. L'importance croissante des projets de migration individuelle, cependant, augmente les risques économiques pour la famille, mais c'est aussi une voie vers la modernité pour les individus qui choisissent la mobilité (Sauvain-Dugerdil 2013).

Les conflits armés sont aussi un facteur important de mobilité, particulièrement à l'intérieur des pays. Par exemple, fin 2023, le Mali comptait autour de 350'000 personnes déplacées à l'intérieur du pays en raison de ces conflits et de tensions intercommunautaires (DNDS 2023).

Du côté des facteurs d'attraction (*pull*), les conditions économiques plus favorables sont centrales (Schürmann et al. 2022), mais le regroupement familial apparaît aussi comme une raison de mobilité importante, notamment pour les femmes (Keita 2010a). Les réseaux sociaux jouent également un rôle crucial et il est observé que lorsque des membres de famille ont déjà migré vers d'autres régions, d'autres membres sont plus enclins à entreprendre une migration à leur tour (Herrera Almanza et Sahn 2020). En fait, pour bien comprendre la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord, il est important de connaître les structures des familles et des réseaux, car la mobilité est aussi un projet des ménages et des familles élargies, un aspect qui est souvent oublié dans les discours venant d'Europe et marqué par un fort individualisme méthodologique (De Haan et al. 2002). Les réseaux familiaux sont considérés comme des institutions au sens sociologique parce qu'ils influencent l'accès aux ressources, aux informations sur les opportunités et aux normes qui dictent quel comportement est acceptable (De Haan et al. 2002; Serbeh et Adjei 2020). Les associations de village font également partie de ces réseaux sociaux, fondés sur le principe de la réciprocité et parfois traités comme une extension de la famille. Dans ce sens, la littérature reconnaît des facteurs entre le niveau strictement individuel et le contexte économique et politique, mais ignore le rôle des organisations.

La migration interne est un facteur important pour le développement économique des villes (Kone 2020), cependant l'intégration dans l'économie formelle reste difficile à atteindre pour les nouveaux arrivants. Similairement, les investissements gouvernementaux dans l'économie ont une influence sur la mobilité, comme la filière du coton au Burkina Faso qui attira à l'époque des jeunes en mobilité (Anyidoho et Ainsworth 2009). Autrement dit, des projets économiques ayant pour but d'augmenter les opportunités dans les pays d'origine (visant moins de migration vers les pays de l'Europe) peuvent être la cause de mobilité interne. Ainsi, avec l'urbanisation de manière large, les flux migratoires (internes) convergent vers les centres urbains. En plus, quand les jeunes retournent au lieu de départ après une migration internationale, ils retournent souvent dans les centres urbains de leur région (OIM 2020). Cependant, une grande partie des mouvements vont des zones rurales vers des zones rurales ou alors des zones urbaines vers des zones urbaines (Herrera Almanza et Sahn 2020). Même si l'urbanisation est importante, d'autres formes de mobilité existent en parallèle.

La littérature ignore souvent l'agentivité des migrant-e-s dans le sens où malgré les effets *push* et *pull*, il y a normalement une marge de manoeuvre des individus pour décider si, quand et comment entreprendre la migration (De Haan et al. 2002; Bardem 1993; Thomas 2021; Ruedin 2021). Autrement dit, la littérature se focalise davantage sur le contexte socio-économique et sur les vulnérabilités structurelles. Les choix de mobilité résultent cependant d'une combinaison de nombreux facteurs : éléments de motivations et de décisions individuelles mais aussi contextes sociaux, familiaux, économiques, politiques, qui permettent

d'expliquer et d'appréhender la complexité des trajectoires migratoires. Les études approfondies doivent tenir compte de multiples facteurs et de l'interaction entre ces facteurs.

3.1 Acteurs principaux des dispositifs autour des EJM

Pour une compréhension approfondie de la mobilité des jeunes, il est important de considérer les différents acteurs et les institutions impliquées (Krissman 2005; Roos et al. 2024). Généralement, les acteurs suivants sont reconnus comme jouant un rôle important, en plus des personnes en mobilité elles-mêmes, même s'il existe des différences régionales (Figure 5) :

- Les États : parce qu'ils gouvernent la migration et la mobilité à l'échelle nationale et internationale, développent des politiques et contrôlent les frontières avec des règles d'entrée et de sortie. La migration interne au sein d'un pays n'est généralement pas contrôlée – s'agissant typiquement d'un droit constitutionnel. L'État reste important dans le cas de la mobilité interne en encadrant le contexte de la mobilité.
- Les organisations internationales : telles que le UNHCR ou l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), parce qu'elles fournissent un soutien et une expertise aux États, et parce qu'elles s'occupent de coordination à l'échelle globale et régionale (ex. avec pays voisin). L'OIM offre une plateforme de dialogue pour les États, mais aussi pour les acteurs de la société civile. En outre, plusieurs organisations internationales ont des bureaux locaux qui sont en contact avec les acteurs d'une région ou d'une ville, de même qu'avec les jeunes en mobilité. Dans ce cas, la distinction entre organisation internationale (OI) et ONG internationale n'est pas toujours facile à faire (voir Roos et al. 2024).
- Les organisations non-gouvernementales – nationales et internationales – et les associations de la société civile : parce qu'elles offrent assistance et protection aux personnes en mobilité, et parce qu'elles s'engagent pour leur défense et le respect de leurs droits. Les ONG jouent un rôle dans l'aide humanitaire, dans le soutien légal et dans les services sociaux mais elles influencent aussi les politiques migratoires. Avec un focus sur les jeunes en mobilité dans cette revue narrative, il est pertinent de faire la distinction entre les responsabilités de protection des jeunes, l'éducation et l'insertion socio-économique (voir chapitres suivants). La nature des ONG est vaste et comprend des associations de quartiers, des associations de villages, des fournisseurs d'aide, de nourriture, d'information, de protection, et des organisations religieuses.
- Universités et centres de recherche : ils jouent un rôle important dans la création du savoir sur la mobilité et parce qu'ils sont souvent impliqués dans des recommandations politiques (en haut à gauche de la figure ci-après). Les universités sont souvent une source importante d'informations fiables dans un domaine où la désinformation est courante.
- Secteur privé : le secteur privé est fournisseur d'emploi (formel et informel, investissements) avec des implications directes sur les conditions de travail des jeunes en mobilité (Krissman 2005), mais aussi dans l'inclusion d'agences, de fournisseurs de services comme le transport, ou l'hébergement temporaire, ou d'autres entreprises privées impliquées dans la mobilité.
- Population : elle est importante dans le contexte d'accueil et souvent fournisseuse de travail informel. Ce qui unit généralement le secteur privé et la population est le fait qu'ils ne sont pas organisés de manière systématique quant aux questions de mobilité.

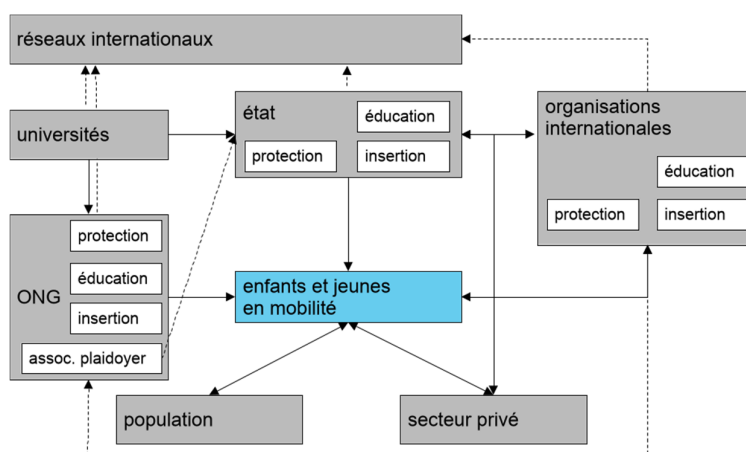


Figure 5 : Système des acteurs

Notes : L'État est important pour le cadre politique qui influence les personnes en mobilité, la relation avec le secteur privé et les relations avec autres pays via les organisations internationales. Le milieu universitaire informe les états et les ONG ; les ONG soutiennent les personnes en mobilité. Les associations de plaidoyer jouent un rôle particulier parmi les acteurs non-étatiques parce qu'elles représentent les intérêts des jeunes en mobilité. Un exemple intéressant à cet égard est le mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT), un réseau d'associations. La population marque le contexte dans lequel les jeunes personnes en mobilité sont accueillies. Pour les institutions étatiques, OI et ONG, il est pertinent de distinguer entre les responsabilités pour la protection, l'éducation et l'insertion socio-économique, liés à d'autres enjeux importants (mobilité, santé, etc.).

Même si la Figure 5 identifie différents acteurs impliqués, il existe peu de programmes officiels qui s'occupent particulièrement des jeunes en mobilité, surtout des mineurs (Ridsdel 2014; OIM 2020). En particulier, sur le plan légal, les jeunes en mobilité ne sont pas considérés comme une catégorie à part ; il en va de même pour les mineurs en mobilité. Cela peut poser problème pour des acteurs étatiques et internationaux qui ont des difficultés à attribuer des responsabilités concernant cette population. La mobilité est aussi largement absente de l'aide humanitaire qui se focalise sur l'approvisionnement de denrées alimentaires dans les situation de crises (Ridsdel 2014). Les grandes organisations se concentrent souvent sur les flux migratoires vers l'Europe (OIM 2020). À l'échelle micro, au centre de la Figure 5, les enfants et jeunes en mobilité sont des acteurs centraux dans le système parce qu'ils décident au moins partiellement si, quand, comment et où migrer (De Haan et al. 2002; Thomas 2021). Ils contribuent au marché économique ainsi qu'à la diversité culturelle et aux dynamiques sociales dans leur région d'origine et de destination.

La collaboration entre les différents acteurs est souvent décrite comme « compliquée », car leurs buts et intérêts ne s'alignent pas forcément, ce qui peut causer des incertitudes de responsabilité (Keita 2010b). Beaucoup d'initiatives mettent la priorité sur le développement (durable), et peu sur la mobilité. Particulièrement au niveau international, la coordination est difficile quand il s'agit de la mobilité internationale et transfrontalière, ce qui augmente le nombre d'acteurs, de focus et de cadres légaux.

La voix des diasporas n'est pas explicitement incluse dans la Figure 5, parce qu'elle est présente de différentes manières : plusieurs gouvernements de la région possèdent des représentants comme le « Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur », qui essaient de coordonner ses intérêts. En plus, il existe beaucoup d'associations non-étatiques de la diaspora, parfois très petites. Pour la seule France, on compte autour de 400 associations maliennes. Ces associations de la diaspora ont souvent beaucoup de légitimité dans la population des migrant-e-s et sont bien organisées (Keita 2010b). Pour inclure et faire entendre différentes voix, des plateformes sont nécessaires pour assurer l'échange entre les acteurs clefs étatiques et les acteurs non-gouvernementaux. Les collectivités territoriales et la société civile font beaucoup de travail sur le développement durable qui touche les jeunes en mobilité (Keita 2010a), sans forcément se focaliser sur cette population (Keita 2010a).

3.2 Vue d'ensemble

Dans cette analyse de la mobilité des jeunes, plusieurs aspects significatifs émergent. D'une part, la mobilité représente pour de nombreux jeunes une opportunité pour gagner en autonomie et acquérir des compétences ainsi que des revenus indépendants (Anyidoho et Ainsworth 2009). Parallèlement, dans certaines régions, la mobilité est devenue un rite de passage et l'absence d'expérience migratoire peut être connotée négativement (Anyidoho et Ainsworth 2009; Nyamnjoh 2021). Cette dynamique sociale renforce le prestige associé à une migration « réussie ». Simultanément, les opportunités de mobilité sont contrecarrées par des risques et des obstacles multiples. Les dangers d'une migration (irrégulière) sont connus (Anyidoho et Ainsworth 2009; Nyamnjoh 2021; Alpes 2012), mais il est parfois difficile pour les parents d'empêcher un départ des jeunes. Pourtant, les jeunes en mobilité rompent rarement tous les contacts ; ils ou elles demandent l'envoi d'argent, appellent, et dans le contexte de la migration régionale, au Mali, une étude rapporte même des visites de la famille (Konaté 2010). Pour les fils et jeunes hommes, la responsabilité d'un projet collectif est plus commune que pour les filles et les jeunes femmes pour qui le projet individuel est plus important – ce qui n'empêche pas des transferts vers la famille (Hertrich et Lesclingand 2013). Si la décision individuelle joue un rôle important, le contexte social n'est pas à négliger (Willis et Yeoh 2000). Dans certains cas, la migration croissante des jeunes femmes est liée à un changement social qui montre que les femmes ne se marient plus aussi jeunes qu'auparavant et qu'elles ont davantage de pouvoir sur la décision du moment du mariage (Hertrich et Lesclingand 2013; 2012). Le résultat est que les mariages sont plus stables (Hertrich 2014). Dans d'autres contextes, la recherche sur la migration et la mobilité a eu tendance, dans le passé, à invisibiliser les femmes en mobilité, ce qui peut inciter à conclure à une illusion d'une féminisation des migrations quand les pratiques de recherche changent.

Les expériences des jeunes en mobilité varient beaucoup et il n'est pas possible de parler de cas « typiques » (Anyidoho et Ainsworth 2009). Par exemple, il est commun pour des jeunes de « partir » pour l'Europe mais aussi de rester bloqué « en route » (Diop 2013). La conséquence qui en découle est que les statistiques sur les jeunes en mobilité sont difficiles à obtenir, peu fiables et parfois contradictoires (Diop 2013). Les enfants non-accompagnés migrent rarement vers l'Europe et restent souvent sur le continent, mais ils ou elles restent invisibles dans la majorité des statistiques (Diop 2013).

4 Protection

La mobilité des enfants et des jeunes est importante en nombre mais reste largement invisible dans les débats publics, dans les imaginaires et dans les politiques publiques (Reale 2008). La mobilité rend les jeunes vulnérables au travail forcé et aux abus, parce que l'environnement social offrant une protection est limité ou défaillant (Mounkaïla 2002). Les informations manquent souvent ou sont incomplètes, ce qui rend les personnes en mobilité vulnérables à l'exploitation (Castagnone et Termine 2018). Même si, en *principe*, la protection des jeunes en mobilité est garantie dans les constitutions et lois, l'accès à la documentation officielle et les connaissances des droits, voire de leur respect, reste, en réalité, un défi insurmontable (Reale 2008; Dako-Gyeke et al. 2022; Diop 2013). Plus particulièrement, le manque de statut légal est un élément de vulnérabilité supplémentaire et a pour conséquence des difficultés à accéder aux services sociaux et de santé (Castagnone et Termine 2018). En fait, une mobilité à travers les pays veut aussi dire une mobilité à travers les juridictions, ce qui implique des cadres légaux et des pratiques de protection différents (Diop 2013). Pour la protection des jeunes en mobilité, ces différences légales sont un défi important et une source d'incertitude.

Les personnes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord à la recherche d'un travail rémunéré le trouvent normalement dans le secteur informel, ce qui les expose à l'incertitude et à un manque de protection

(Mounkaïla 2002). Dans le secteur informel, un travail quasi « indépendant », sans garantie ni contrat formels, est répandu ; d'autres opportunités – plus stables – sont souvent limitées (OIM 2020; da Corta et al. 2021). Dans ce contexte peu contrôlé par les acteurs étatiques, la traite d'enfants peut se produire, mais il faut garder en tête que la grande majorité des jeunes en mobilité n'est pas concernée par la traite (Reale 2008; Boyden et Howard 2022). Cependant, la perspective des enfants et des jeunes en mobilité est largement absente des débats autour de la traite et de la protection (Mbakogu et Hanley 2020). Les autorités n'ont souvent pas suffisamment de ressources pour vraiment agir en cas de traite de mineurs ou d'autres questions de protection. Gowk (2018) évoque par exemple le cas des autorités d'Accra au Ghana, qui n'ont pas les ressources pour s'occuper correctement des enfants livrés à la mendicité par leurs parents.

Cadre légal

Comme tous les pays d'Afrique, les cinq pays retenus dans cette revue narrative sont signataires de la convention relative aux droits de l'enfant. Ils sont aussi signataires de la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, qui vise une protection contre la traite des êtres humains et interdit les mariages des enfants de moins de 18 ans. Pour ce qui est des pays membres de la CEDEAO, ils s'y engagent avec la Déclaration de la CEDEAO sur la lutte contre la traite des personnes de 2012.

Même si les familles sont souvent impliquées dans les décisions de migration, les jeunes sont acteurs de leur migration (Diop 2013). Dans ce sens, les programmes qui envisagent un retour vers le lieu d'origine – ce qui est la procédure par défaut des autorités – ne vont pas forcément dans l'intérêt exprimé par les enfants et jeunes adultes qui cherchent des opportunités économiques ou de formation (Mbakogu et Hanley 2020). Sauvain-Dugerdil (2013) évoque par exemple le cas des jeunes filles qui cherchent l'aventure et un avenir économique dans les villes et qui partent souvent sans en informer leur famille par crainte d'une résistance. D'un côté, elles démontrent leur agentivité, de l'autre côté elles sont alors livrées à elles-mêmes, tant sur le plan économique qu'en termes de protection. La mobilité des jeunes étant devenue plus courante, les parents tolèrent davantage le phénomène, même s'ils ne l'approuvent pas nécessairement au même titre que pour les garçons (Sauvain-Dugerdil 2013).

Dans des villes comme Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, il y a une forte croissance démographique due aux migrations internes et internationales (dans ce cas les réfugié-e-s de Côte d'Ivoire), et la plupart des nouveaux arrivants sont forcés de vivre dans des conditions précaires à la périphérie de la ville (Sere 2021). Ces installations sont généralement de nature informelle – principalement dues aux expansions des villes qui, initialement, n'ont jamais été reconnues dans les plans communaux –, mais les habitants espèrent qu'elles pourront être légalisées dans l'avenir. Pendant cette phase d'informalité, l'accès aux services sociaux-communautaires est particulièrement compliqué et le risque d'expulsion reste toujours présent. Il faut garder en tête qu'en Afrique sub-saharienne la population urbaine qui vit dans les zones informelles est estimée à 62% (UN Habitat 2013). Au sein de ces zones informelles, on constate souvent que les jeunes en mobilité interne et internationale ont tendance à s'installer dans différentes parties de la périphérie, dans différents quartiers (Sere 2021). Ce qui les unit sont des arrestations fréquentes par les autorités et une situation d'instabilité (Long 2021). Même si les jeunes en mobilité se mettent en groupe pour avoir un sentiment de sécurité (Maradan 2018), cette stratégie n'est pas efficace pour obtenir une protection suffisante.

Les normes sociales dans les zones rurales considèrent souvent comme légitime que les jeunes en mobilité participent à des activités économiques jugées « adaptées » à un jeune âge. Des enfants dès 4 ans participent

à des tâches simples et, à 14 ans, les jeunes exécutent parfois les mêmes tâches que les adultes. Dans ce contexte, la mobilité des jeunes n'est en rien particulière, et les questions de protection sont perçues de manière différente que dans les programmes internationaux (Anyidoho et Ainsworth 2009). Formellement, l'âge limite d'embauche de l'ILO est fixé à 15 ans et 13 ans pour des travaux légers, ce qui correspond au cadre légal dans les pays de la région, mais pas forcément à la pratique – surtout dans les zones rurales (Anyidoho et Ainsworth 2009; Diop 2013). Souvent, la mobilité des jeunes se fait dans le cadre d'arrangements dans lesquels les jeunes sont « adoptés » par des membres d'une famille autre que les parents ou par de simples connaissances. Cependant, le vécu de ces arrangements ou accords peut être très varié, et certains jeunes quittent leur famille « adoptée » (Anyidoho et Ainsworth 2009). Les jeunes qui vivent avec des membres de la famille élargie sont typiquement mieux protégés que ceux qui vivent avec des connaissances ou des étrangers (Anyidoho et Ainsworth 2009). Dans les deux cas, les jeunes travaillent souvent davantage que ce qui est initialement convenu.

Beaucoup de programmes de protection sont ciblés sur les « enfants en situation de rue » (Maradan 2018), ce qui implique que les autres jeunes en mobilité ne sont pas toujours pris en compte. Pour les jeunes des rues, ce sont typiquement les travailleurs sociaux ou les policiers qui sont alertés de leur présence (Maradan 2018). Par la suite, ils sont envoyés dans un centre d'accueil comme on en trouve dans la majorité des grandes villes de la région. Dans ceux-ci, les jeunes ont en principe le choix de retourner dans la rue ou d'en sortir. S'ils choisissent d'en sortir, la plupart des programmes visent leur retour dans le lieu d'origine. Dans certains pays, l'OIM organise le retour pour les victimes de la traite, mais ce sont des ONG locales qui s'occupent des personnes à retourner et à ré-insérer (Keita 2010b). Outre les centres d'accueil ou d'hébergement, le réseau Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT) est particulièrement important pour connaître et défendre les intérêts de ses membres³. D'autres ONG (ex. Enda, CONAFE, AMIC), des associations de quartier, les organisations internationales (CEDEAO, OIM, UNICEF) ainsi que les ONG internationales (Save the Children, Plan International, etc.) sont des acteurs importants dans le domaine de la protection (Maradan 2018).

Les associations de villes d'origine existent dans beaucoup de villes d'Afrique de l'Ouest et du Nord ainsi que dans les pays de destination en Europe. Elles sont des actrices importantes dans le sens où elles donnent des conseils et proposent une écoute, fournissent des informations sur l'accès au travail et sur la manière de trouver un logement. Ces associations connaissent un taux de rotation élevé – des participants autant que des responsables – (Serbeh et Adjei 2020), ce qui rend le partenariat difficile pour les organisations étatiques ou pour les ONG. Souvent, ces associations de villes d'origine n'ont pas beaucoup de moyens financiers, donc leur possibilité d'aider des personnes en mobilité est limitée (Martin 1998), notamment le soutien en cas de problèmes financiers (Serbeh et Adjei 2020). Les réseaux informels qui englobent des membres de la famille élargie, des amis, ainsi que les organisations de villes d'origine, offrent une sorte d'assurance à une situation à haut risque et permettent une supervision (indirecte) par la communauté, notamment pour les mineurs en mobilité (Serbeh et Adjei 2020; Thorsen 2020). Ces réseaux assurent une protection plus efficace dans les contextes de mobilité interne (au sein des pays ou des régions) que dans ceux de migration vers l'Europe. Cette différence s'explique par l'insuffisance en nombre des membres permettant d'organiser et de maintenir des structures associatives dans les villes de destination. Par conséquent, cette protection informelle reste partielle et ne peut se substituer entièrement aux dispositifs institutionnels et juridiques mis en place par les États, les ONG ou les organisations internationales.

³ Il est un des membres du consortium élargi du projet d'intervention EJM (cf. légende de la figure 5).

Dans certains cas, les écoles coraniques peuvent jouer un rôle pour les jeunes en mobilité, mais d'une autre manière. Les parents mettent l'enfant – un par famille – sous la responsabilité d'un maître (Maradan 2018). Certaines écoles envoient les enfants et les jeunes adultes vers d'autres villes pour mendier ou trouver un travail occasionnel – des activités pratiquées par d'autres jeunes en mobilité qui n'appartiennent pas à des écoles. Il n'est pas toujours clair à quel degré ces activités des jeunes sont volontaires (Maradan 2018). Cet exemple aide à illustrer l'hétérogénéité des situations. Considérant la protection des jeunes, on peut aussi évoquer le fait que ce sont souvent des bandes qui organisent et contrôlent les jeunes dans les rues, mais pas tous les jeunes sont organisés. Les bandes peuvent générer de l'exploitation, mais aussi une forme de protection informelle. Pour les travailleurs sociaux, les membres des bandes sont plus problématiques, parce que souvent ce n'est pas clair s'ils veulent vraiment quitter les rues car ils se sont habitués à cette vie (Maradan 2018). On pense souvent que les enfants qui bénéficient d'une éducation formelle sont moins exposés à la violence physique, sexuelle ou domestique, raison pour laquelle l'éducation est vue comme une forme de protection (Maradan 2018).

Un examen des études sur la santé des jeunes déplacés à l'intérieur de leur propre pays a mis en évidence des résultats mitigés concernant l'état de santé des jeunes en mobilité. Ces études ne permettent pas toujours de déterminer si les problèmes de santé et de protection sont liés au déplacement et à la mobilité (Salami et al. 2020). En revanche, l'accès à des soins adaptés à leur âge est souvent problématique (Salami et al. 2020).

Il s'avère que l'accès aux jeunes en mobilité peut être difficile pour les recherches parce que souvent des adultes protègent les enfants des contacts avec des personnes inconnues, même s'il s'agit de chercheurs (Anyidoho et Ainsworth 2009). Au vu de la diversité des formes et motifs de mobilité, on sait peu comment réduire les risques encourus par les jeunes en mobilité (Anyidoho et Ainsworth 2009; Thorsen 2020). Le défi pour les organisations qui veulent les aider est que ces derniers, particulièrement lorsqu'ils vivent en situation irrégulière, cherchent l'invisibilité – des autorités, mais aussi plus largement – ce qui les rend difficile à atteindre pour les organisations (Diop 2013). De même, le désir de pouvoir partir quand ils ou elles veulent rend un suivi des jeunes en mobilité souvent difficile pour les organisations. Les centres d'accueil des migrant·e·s sont un endroit important pour accéder aux jeunes en mobilité et mieux cerner leurs besoins (Diop 2013).

Du côté de l'Europe officielle, deux injonctions sont contradictoires : le respect des droits des enfants versus la sécurisation des frontières qui ne respecte pas forcément toutes les normes de protection (Diop 2013). Pour assurer une protection des jeunes en mobilité, il faut un système compréhensif et des acteurs qui s'organisent au-delà de leur strict mandat (Diop 2013). Cette collaboration entre systèmes et acteurs reste vague dans les recommandations des différents rapports et publications. Toutefois, comme les parcours de migration sont variés dans leurs motifs et dans leurs formes, chaque expression qui les regroupe (ex. « jeunes », « adolescents ») risque de les uniformiser (Thorsen 2020), et rend difficile la recherche de solutions appropriées.

Conclusions principales sur la protection

La littérature s'intéresse principalement aux situations de vulnérabilité individuelle des jeunes et, dans une moindre mesure, à celles induites par des conditions particulières comme par exemple, le travail des enfants, la traite des personnes ou les dynamiques du trafic de migrant·e·s. En revanche, les études ignorent largement certains effets des politiques (inter)nationales – y compris migratoires et sécuritaires – pouvant être néfastes ou protecteurs pour les conditions des jeunes en mobilité (La Spina 2021; Gilodi et al. 2022). Le rôle des organisations, leurs interactions et la coordination entre les différents acteurs restent peu connus dans ce contexte et mériteraient d'être développés.

5 Éducation

L'éducation peut être un motif de mobilité, mais souvent l'éducation formelle se révèle difficile pour les jeunes en mobilité (Reale 2008; Kyereko et Faas 2024). En fait, les études sont souvent citées comme étant une raison de déménager dans les grandes villes (Sere 2021), bien que les raisons les plus importantes sont les opportunités économiques et les déménagements de la famille.

Les institutions éducatives sont souvent inaccessibles pour les jeunes en mobilité (Anyidoho et Ainsworth 2009). Une raison majeure de cet état de fait est la langue parlée, la méconnaissance des jeunes de leurs droits leur statut irrégulier (manque de pièces de justificatives pour l'inscription) (Diop 2013) ainsi que les frais d'écologie exigés malgré la gratuité de principe. Concrètement, l'accès dépend beaucoup des disponibilités et des institutions sur le terrain. Il existe donc de grandes différences entre les villes. La discrimination des étrangers peut aussi jouer un rôle (Dodson 2010).

L'enseignement privé au Maroc – surtout au niveau universitaire – a ouvert des perspectives aux jeunes Malien·ne·s et constitue une alternative à la migration vers l'Europe (Touré 2014) – plutôt qu'un tremplin vers l'Europe. L'enseignement supérieur en Algérie et en Tunisie joue un rôle similaire en attirant des étudiant·e·s d'Afrique de l'Ouest et du Nord, mais les coûts qu'il implique font que cet enseignement n'est accessible qu'aux étudiant·e·s issu·e·s de familles riches. Les coûts de l'éducation tertiaire sont souvent trop élevés pour les jeunes, surtout pour les plus pauvres (da Corta et al. 2021). Ces étudiant·e·s disposent d'un réseau social fonctionnel et sont en contact fréquent avec leur famille (Touré 2014).

Cadre légal

La durée de l'école obligatoire varie selon les pays analysés : en Guinée, 6 ans sont obligatoires, en Algérie, au Maroc et au Mali, 9 ans, au Niger 8 ans. En principe, l'école obligatoire est assurée à tous, mais concrètement la participation varie : les estimations onusiennes montrent que le taux des enfants non scolarisés au primaire est de 49% au Niger, 47% au Mali, 34% en Guinée et 2% en Algérie (pas de données pour le Maroc). Données de l'UNICEF de 2022, basées sur des enquêtes auprès de ménages représentatifs.

D'autres jeunes abandonnent l'école primaire à la recherche d'opportunités économiques (Ridsdel 2014), ce qui peut les désavantager à plus long terme – par rapport à celles et ceux qui sont en mesure de payer et de compléter leur éducation (Breen et al. 2014). Autrement dit, certains enfants sont forcés à travailler pour soutenir le ménage.

Les écoles jouent néanmoins un rôle important pour atteindre les jeunes en mobilité parce qu'elles arrivent à atteindre d'autres groupes de jeunes que les organisations qui se focalisent sur les jeunes en situation de rue – ce qui est important pour des interventions sanitaires par exemple (Salami et al. 2020). En ce sens, l'accès à la scolarisation a des avantages qui vont bien au-delà de l'éducation.

Les institutions coraniques sont ouvertes à des jeunes en mobilité et leur expérience dans ces institutions varie beaucoup (Anyidoho et Ainsworth 2009; Kyereko et Faas 2024). Elles donnent moins accès à des voies professionnelles (Maradan 2018) et, surtout dans le cas du Niger, elles sont parfois à l'origine d'une nouvelle mobilité quand les enfants sont déplacés vers d'autres régions (Maradan 2018). La scolarisation et l'éducation formelle sont importantes pour l'avancement des jeunes (Traoré 2005) et constituent une certaine protection contre le chômage. Les opportunités d'éducation restent limitées (Traoré 2005). La majorité des chômeurs et chômeuses n'ont pas d'éducation formelle.

Conclusions principales sur l'éducation

L'éducation est à la fois une cause de mobilité – parce que l'accès à l'éducation ou les options disponibles peuvent être limités dans le lieu d'origine – et, en pratique, difficile à atteindre pour les jeunes en mobilité. Malgré un cadre légal a priori favorable, les écoles ne sont pas toujours équipées pour garantir l'accessibilité de fait aux enfants en situation de précarité sociale (écolage, transport, etc.), à quoi s'ajoutent des difficultés supplémentaires en raison du manque d'information, des jeunes comme des institutions compétentes, de l'absence de documents (d'identité) ou du manque de mesures complémentaires ou transitoires facilitant l'inclusion dans les institutions scolaires. Simultanément, les avantages d'une éducation formelle sont, à moyen et long terme, plus importants que les opportunités économiques. Les acteurs qui cherchent à assurer un accès à l'éducation font face à des défis multiples liés à la situation des jeunes en mobilité et éventuellement au contexte socioéconomique et politique.

6 Insertion socio-économique

Les opportunités économiques sont un motif important de mobilité pour les jeunes, mais la plupart restent dans les secteurs informels avec peu de sécurité de l'emploi et peu d'opportunités d'avancement. Si les arrangements abusifs de travail sont courants, par exemple dans le cas des migrant·e·s internes au Ghana (Assan et Kharisma 2022), ils le sont aussi bien pour les migrant·e·s que pour les non-migrant·e·s (Tableau 10), mais il est important de noter que, dans le cas présent, la définition se réfère à une migration interne au pays. Dans l'agriculture, les contrats à court terme sont communs (Anyidoho et Ainsworth 2009). Le risque de ne pas être payé existe, surtout en raison d'accords oraux plutôt qu'écrits. Même une éducation formelle n'est pas une garantie d'accès à un travail stable et salarié (da Corta et al. 2021).

Tableau 10 : Profil et conditions de travail pour les personnes en migration interne de 15 à 34 ans, Ghana, 2017

Indicateur	Migrant·e interne	Non-migrant·e
Féminin	57 %	50 %
Âge (moyen)	25 ans	23 ans
Éducation de base	48 %	49 %
Éducation : lycée	17 %	18 %
Employé	16 %	12 %
Employée dans le secteur informel	56 %	63 %
Pauvre	13 %	23 %
Contrat écrit	47 %	37 %
Vacances payées	42 %	32 %
Régime de retraite	37 %	27 %
Blessé au travail	29 %	29 %
Abuse au travail	29 %	29 %

Source : Assan et Kharisma (2022) ; enquête représentative

Les jeunes en mobilité travaillent souvent de façon indépendante, ce qui rend leur protection difficile. C'est le cas, par exemple, pour les jeunes dans les contextes ruraux et urbains des régions de Tahoua et Zinder au Niger (da Corta et al. 2021). Pour les plus pauvres, il est difficile d'économiser de l'argent et la migration n'est souvent pas une solution à long terme pour sortir de la pauvreté (da Corta et al. 2021; Flahaux et de Haas 2016; Diallo 2024). Souvent, les jeunes effectuent de petits travaux (Maradan 2018) ou des travaux journaliers (ex. ouvriers, manœuvres, artisans) – les statuts salariés sont moins communs (Kone 2020; Dako-Gyeke et al. 2022). La grande majorité des jeunes en mobilité n'ont pas de capital économique, donc pas les moyens pour s'établir de manière indépendante dans l'immédiat, mais une quasi-indépendance est fréquente (da Corta et al. 2021). L'accès aux marchés locaux est souvent facilité (ou empêché) par les réseaux familiaux (De Haan et al. 2002). Pour comprendre et faciliter l'insertion socio-économique, il faut prendre en compte l'interaction entre les institutions informelles (y. c. les réseaux familiaux), le marché et les institutions formelles – ce qui peut englober différentes institutions et organisations selon l'âge des jeunes en mobilité.

Quantitativement, il existe peu de données individuelles concernant les situations de travail (Traoré 2005) à cause du travail informel qui ne permet pas d'établir des chiffres exacts. Il est clair qu'une partie des jeunes en mobilité est engagée dans un travail inadapté (ex. déclassement des qualifications, heures supplémentaires non-payés), mais cet état de fait n'est pas forcément réservé aux personnes en mobilité. La migration interne prend souvent la forme de mouvements saisonniers, y compris des mouvements vers les centres urbains. Comme pour la migration internationale, ce n'est pas forcément une pénurie de main d'œuvre qui attire les

jeunes en mobilité (Traoré 2005) mais des opportunités au sens large. Les institutions étatiques jouent un rôle dans l'encadrement de la mobilité et l'insertion socio-économique en proposant un salaire minimum ou des politiques contre le chômage. Souvent, les institutions étatiques proposent des objectifs plutôt que des mesures concrètes et la mise en œuvre est déléguée à des projets. Dans les zones rurales, le travail concerne typiquement l'agriculture ou le travail domestique (Anyidoho et Ainsworth 2009). Plus globalement, l'environnement macroéconomique a l'influence la plus grande sur les opportunités économiques (Traoré 2005).

À une échelle plus large, les projets de développement ont la capacité d'influencer l'environnement économique, mais les projets concrets se focalisent souvent sur l'insertion économique et notamment sur celle de micro-projets économiques. Le contexte en termes de besoins économiques et l'acceptabilité sociale des projets ne sont souvent pas suffisamment pris en compte, ce qui ne facilite pas l'insertion sociale. Autrement dit, le but est de créer des emplois, mais les compétences particulières des personnes en mobilité ne sont pas (beaucoup) prises en considération (Martin 1998). La difficulté des projets de soutien est d'identifier de vraies lacunes ou des niches dans le marché afin de créer des opportunités sur la longue durée ; les personnes qui profitent d'une éducation organisée dans le cadre de programmes qui visent la création d'emplois peuvent se retrouver à court d'argent à mi-terme (problèmes de « cash-flow », difficultés à obtenir des matières premières nécessaires) (Martin 1998). En même temps, ces programmes courent le risque que le secteur informel soit renforcé, par exemple grâce à l'accès aux micro-crédits. Les idées afin d'assurer des opportunités économiques durables aux communautés rurales restent souvent vagues (Sieveking 2009).

Sur un plan plus abstrait, il est quelques fois proposé que des partenariats entre les autorités locales et la diaspora surmontent ce genre de problèmes et établissent des opportunités locales – particulièrement dans l'agriculture (Castagnone et Termine 2018), avec pour but de réduire les ambitions d'émigration. Cette perspective problématise la mobilité et est basée sur l'intuition que la migration est largement causée par le manque d'opportunités économiques locales (push factor), et ne considère pas les complexités de la mobilité (Flahaux et de Haas 2016). Les transferts de fonds des migrant·e·s internationaux peuvent être importants pour les communautés qu'ils ont quittées, par exemple en finançant les infrastructures nécessaires à l'établissement d'un marché local (Quiminal 2001).

Cadre légal

L'âge légal de travail varie entre les pays. Tous sont signataires de la convention sur l'âge minimum (1973). En Guinée, l'âge légal de travail est de 16 ans, avec des apprentissages permis dès 14 ans. En Algérie et au Mali, l'âge légal de travail est de 15 ans ; au Niger, 14 ans. Au Maroc, le travail léger est permis dès 16 ans et sans restriction dès 19 ans. Un décalage entre l'âge à la fin de l'école et l'âge légal de travail est considéré comme facteur important pour la traite.

Comme c'est le cas dans l'économie en général, le type de travail des jeunes en mobilité est genré (da Corta et al. 2021). Par exemple, les opportunités dans le travail domestique sont souvent réservées aux filles et aux jeunes femmes. Un cas extrême est la prostitution, qui est un risque (Hounmenou et Maina 2014) pour les filles et les femmes. Comme celles-ci restent parfois dans leurs familles ou avec des membres de leur famille élargie, on peut parler de « complicité » dans la prostitution (Hounmenou et Maina 2014). Ainsi, ce n'est pas la mobilité seule qui rend vulnérable mais une combinaison entre la situation économique et les relations sociales. Un placement dans une famille élargie ou chez des connaissances peut être une forme de protection – comme discuté dans la section précédente – ou un risque.

Pour le Niger, da Corta et al. (2021) notent que l'emploi des jeunes est à l'agenda des organisations étatiques (l'étude a eu lieu avant le coup d'état de 2023), mais que celles-ci manquent de ressources pour établir des programmes de lutte contre le chômage des jeunes. Les auteurs évoquent le fait qu'une grande partie des ressources financières dans le domaine de l'emploi viennent des organisations internationales. En plus, presque tous les services sont concentrés dans la capitale, ce qui limite leur impact ailleurs. D'autres acteurs potentiellement importants sont les syndicats, les associations de quartier et les associations communautaires (communautés villageoises), mais la collaboration entre ces acteurs reste un défi important (Traoré 2005; Sieveking 2009).

En route vers l'Europe, les jeunes en mobilité ne restent que quelques mois au même endroit, ce qui rend l'idée d'une insertion socio-économique difficile. Lors de ces épisodes immobiles, les jeunes s'engagent dans des travaux comme la construction, le commerce, l'agriculture, la restauration, le transport ou dans les mines (OIM 2020). Il est possible que ces jeunes changent leurs plans ou décident de rester selon les circonstances ; ainsi le concept de « route migratoire » ne permet pas de répondre au vécu des jeunes dans un contexte où il n'y a pas d'origine ni de destination clairement définies (Bolay 2021; Bolay et Rey 2019; Schapendonk et al. 2021). Cette difficulté à définir une « route » est surtout aussi liée à des contraintes politiques et économiques changeantes ou à la possibilité d'entrer ou de rester dans un pays (Nyamnjoh 2021).

Conclusions principales sur l'insertion socio-économique

La recherche d'opportunités économiques est souvent la cause de la mobilité des jeunes et l'accès principal concerne généralement les secteurs informels qui sont assez répandus. Des abus et une précarité des conditions de travail caractérisent parfois cette économie informelle et ne concernent de loin pas seulement les personnes en mobilité, mais peuvent avoir une acuité particulière pour ces dernières qui ne disposent pas de relais sociaux et qui ont des ressources limitées. Simultanément, l'économie informelle peut présenter aussi des opportunités. Plutôt que de se focaliser uniquement sur des dynamiques migratoires, en faisant appel aux concepts usuels (trajets, routes migratoires, intégration, etc.), il s'agirait donc s'intéresser davantage aux multiples interactions entre enjeux économiques, sociaux et culturels dans le monde du travail, ce qui permettrait éventuellement d'identifier non seulement des problèmes, mais aussi des perspectives positives. A cet égard, le potentiel de la mise en place et de la coordination des mesures humanitaires, des activités de développement et — ou de manière plus générale — de la protection et du soutien aux jeunes sur les routes migratoires est en principe reconnu par les OI et les ONG, mais, dans la pratique, une approche coordonnée manque souvent de ressources et de relais politiques.

7 Conclusions

Bien que le phénomène des enfants et jeunes en mobilité soit répandu en Afrique de l'Ouest et du Nord et qu'il existe de nombreuses études ponctuelles, on sait peu de choses sur le parcours de vie des individus et sur les perspectives de changements à travers le temps. De même, les connaissances sur la manière dont la mobilité des enfants et des jeunes influence ceux-ci à l'âge adulte restent très lacunaires : que deviennent-ils-elles à long terme ? (Anyidoho et Ainsworth 2009). Si diverses études évoquées sur les trajectoires des jeunes en mobilité ont le mérite d'exister, nous sommes encore très loin de pouvoir dessiner un portrait du phénomène aussi hétérogène qu'est la mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord sur la base des données disponibles, portant sur des cas particuliers et des organisations qui s'occupent seulement d'une fraction des

jeunes en mobilité (Flahaux et de Haas 2016; Setrana 2021). Par ailleurs, les questions de mobilité ne peuvent pas être séparées de celles d'un retour potentiel, ou du fait que la mobilité des jeunes a aussi une influence importante sur ceux qui restent, y compris au niveau politique (Auer et Schaub 2024).

Quant aux dispositifs de protection et de prise en charge des jeunes, leur importance est en principe reconnue dans les études qui les mentionnent ; malgré ce constat, ceux-ci sont très peu couverts en profondeur dans la littérature. L'analyse révèle que *si* les organisations sont évoquées dans la recherche, elles le sont d'une manière (très) générique, par exemple, par des appels à plus de collaboration entre divers acteurs, ou dans une perspective générale de « migration et développement », dans laquelle les jeunes ne sont pas spécifiquement pris en compte (Sieveking 2009). En outre, nombre d'études issues de cette littérature portent sur un contexte géographique limité – souvent sur des régions ou des villes particulières – ce qui ne permet pas d'élargir la focale pour aborder des dimensions plus larges en s'intéressant à la nature des structures en place. Il serait notamment intéressant de mieux comprendre comment les systèmes locaux, nationaux et internationaux pris en considération ont évolué au fil du temps, et comment ils interagissent pour s'adapter aux besoins des enfants et jeunes en migration. Les auteur-trices de cette analyse de littérature constatent surtout que peu de recherches permettent de faire un lien entre les situations de mobilité des jeunes en particulier, les organisations publiques ou (semi)privées à divers échelons d'intervention et les politiques publiques en question.

Les raisons de ces constatations sont sans doute variées : d'une part, elles sont liées à la multiplicité des acteurs impliqués d'une manière ou d'une autre dans les domaines de la protection, de l'éducation et de l'inclusion, sans oublier l'articulation complexe des champs d'intervention et l'importance des interactions entre les organisations en question et la société civile. D'autre part, il a pu être montré combien les profils et les trajectoires des jeunes en mobilité sont hétérogènes, et qu'elles-ils ne disposent d'aucune représentation établie pour défendre leurs intérêts, précisément en raison de leur jeunesse (mineur·e·s ou non) et de leur mobilité, parfois liée de surcroît à l'absence de statut légal. En Afrique comme en Europe, les initiatives permettant d'entendre la voix des jeunes et de les impliquer dans les affaires qui les concernent sont encore très peu nombreuses. Dans la pratique, les enjeux évoqués rendent difficiles la coopération et la réalisation de synergies (Maradan 2018), même si toutes les organisations – acteurs étatiques ou non-gouvernementaux – les appellent de leurs vœux.

Les analyses montrent également que la présence des OI et autres ONG internationales, qui disposent souvent de moyens plus conséquents que les Etats, peuvent contribuer à saper l'autorité et la responsabilité de ces derniers, ce qui est moins le cas, par exemple, dans les pays européens, qui assument un contrôle plus étendu. La limitation des ressources peut créer un cercle vicieux si les acteurs étatiques ne sont que peu ou pas impliqués, surtout si les organisations internationales créent des structures parallèles. Dans ce contexte, les organisations étatiques peinent à imposer leur « leadership » dans les domaines en question. En même temps, nombre de projets des ONG et OI ne sont pas pérennes et peuvent cesser par manque de financements ou suite à un changement de priorisation stratégique (Ghatous 2022). Pour cette raison, une concertation entre tous les acteurs intervenants est primordiale, ce qui suppose une bonne connaissance des différentes organisations, de leur complémentarité et du fonctionnement du système qui les unit.

Force est de constater que la littérature présente peu d'analyses approfondies de l'activité des organisations et des institutions impliquées dans l'inclusion des enfants et des jeunes en mobilité au-delà de déclarations d'encouragements pour des partenariats renforcés ; sur le plan concret, cela reste vague (OIM 2020). Il existe une reconnaissance du fait que les acteurs de la société civile sont importants, mais souvent ils ne font pas partie de la concertation (inter)nationale qui est dominée par les gouvernements et les organisations internationales. Pour mettre en œuvre des programmes durables, il est primordial de soutenir ces organismes

issus de la société civile (locale) et d'impliquer la population, même si la multitude des orientations rend parfois difficile ce genre d'initiatives. A cet égard, les défis observés sont très similaires à ceux constatés dans les pays européens, où les tentatives de coopération interinstitutionnelle peinent également à se concrétiser, sans parler d'une approche systémique plus large (whole of society approach, cf. Appleby 2020). Il faut reconnaître que l'angle d'approche systémique est aussi relativement peu développé dans la littérature scientifique portant sur d'autres régions du monde (Baby-Collin et Souiah 2022). Nous sommes de l'avis que de telles recherches offrent la possibilité de mieux comprendre la mobilité des jeunes en général, tout en permettant d'informer et d'accompagner les interventions et les politiques publiques dans un contexte plus large, y compris sur le plan international. Dans ce sens, il est souhaitable de mettre l'accent sur des acteurs clés autour des migrations et de les impliquer afin que le débat ne soit pas uniquement théorique et permette des changements concrets dans la vie des jeunes en mobilité.

8 Références

- Alpes, Maybritt Jill. 2012. « Bushfalling at All Cost: The Economy of Migratory Knowledge in Anglophone Cameroon 1 ». *African Diaspora* 5 (1): 90-115. <https://doi.org/10.1163/187254612X646189>.
- Anyidoho, Nana Akua, et Peroline Ainsworth. 2009. « Migration rurale des enfants ruraux ». *Document de travail, Accra, University of Ghana*. http://www.sussex.ac.uk/Units/SCMR/drc/news/reports/Child_and_Youth_Migration/papers/Anyidoho%20and%20Ainsworth%20Accra%20French.pdf.
- Appleby, J. Kevin. 2020. « Implementation of the Global Compact on Safe, Orderly, and Regular Migration: A Whole-of-Society Approach ». *Journal on Migration and Human Security* 8 (2): 214-29. <https://doi.org/10.1177/2331502420907377>.
- Assan, Joseph Kweku, et Dinar Kharisma. 2022. « The Precarity of Internal Migration of Youth in Ghana: Exploitative Employment and Livelihood Insecurity ». *Development in Practice* 0 (0): 1-13. <https://doi.org/10.1080/09614524.2022.2119940>.
- Auer, Daniel, et Max Schaub. 2024. « Mass Emigration and the Erosion of Liberal Democracy ». *International Studies Quarterly* 68 (janvier). <https://doi.org/10.31219/osf.io/rj6bp>.
- Baby-Collin, Virginie, et Farida Souiah, éd. 2022. *Enfances et jeunesses en migration*. MiMed. Le Cavalier bleu éditions.
- Bardem, Isabelle. 1993. « L'émancipation des jeunes: un facteur négligé des migrations interafricaines ». *Cahiers des sciences humaines* 29 (2-3): 375-93.
- Batista, Catia, et David McKenzie. 2021. « Testing Classic Theories of Migration in the Lab ». *IZA Discussion Paper* 14717: 1-49.
- Bolay, Matthieu. 2021. « Disentangling Mining and Migratory Routes in West Africa: Decisions to Move in Migranticised Settings ». *Social Inclusion* 9 (1): 235-46. <https://doi.org/10.17645/si.v9i1.3715>.
- Bolay, Matthieu, et Jeanne Rey. 2019. « Les temporalités de l'éducation internationale: Pratiques et technologies de l'accélération sociale ». *Anthropologica* 61 (1): 137-49.
- Boyden, Jo, et Neil Howard. 2022. « Why Child Mobility Is Not Always Child Trafficking: The Moral Economy of Children's Movement in Benin and Ethiopia ». In *International Child Protection: Towards Politics and Participation*, édité par Neil Howard et Samuel Okyere. Palgrave Studies on Children and Development. Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-78763-9_8.
- Breen, Richard, Herman G. van de Werfhorst, et Mads Meier Jæger. 2014. « Deciding under Doubt: A Theory of Risk Aversion, Time Discounting Preferences, and Educational Decision-Making ». *European Sociological Review* 30 (2): 258-70. <https://doi.org/10.1093/esr/jcu039>.
- Castagnone, Eleonora, et Paola Termine. 2018. « Migration des jeunes ruraux méditerranéens : déterminants socio-économiques, défis et opportunités pour l'élaboration de politiques ciblées ». In *MediTERRA 2018*. Annuels. Presses de Sciences Po. <https://www.cairn.info/mediterr-2018--9782724623604-p-145.htm>.

- Corta, Lucia da, Aïssa Diarra, Vidya Diwakar, Marta Eichsteller, Abdoutan Harouna, et Cecilia Poggi. 2021. « L'inclusion de la jeunesse dans les marchés du travail au Niger : moyens de subsistance et dynamiques de genre ». In *L'inclusion de la jeunesse dans les marchés du travail au Niger : Moyens de subsistance et dynamiques de genre*. Papiers de recherche. Agence française de développement. <https://www.cairn.info/l-inclusion-de-la-jeunesse-dans-les-marches-du-tra--1000000148959-p-1.htm>.
- Dako-Gyeke, Mavis, Richard Baffo Kodom, et Alhassan Sulemana. 2022. « Experiences of Unaccompanied Child Migrant Workers from West African Countries Living in Ghana ». *Journal of International Migration and Integration*, publication en ligne anticipée, avril 27. <https://doi.org/10.1007/s12134-022-00961-2>.
- De Haan, Arjan, Karen Brock, et Ngolo Coulibaly. 2002. « Migration, Livelihoods and Institutions: Contrasting Patterns of Migration in Mali ». *The Journal of Development Studies* 38 (5): 37-58. <https://doi.org/10.1080/00220380412331322501>.
- Diallo, Mamadou Sounoussy. 2024. « Les migrations des jeunes, le travail et les formes d'emploi : le cas des immigrants sierra-léonais à Conakry, République de Guinée ». *Revue Internationale du Chercheur* 5 (1): 1. <https://revuechercheur.com/index.php/home/article/view/876>.
- Dick, Eva, et Benjamin Schraven. 2021. *Migration Rurale-Urbaine en Afrique de l'Ouest: Contextes, Tendances et Recommandations*. Knomad. https://www.knomad.org/sites/default/files/2021-04/Policy%20Brief%20-%20FRENCH%20Internal%20Migration%20West%20Africa%20Policy%20Brief%2013%20_Feb%202021.pdf.
- Diop, Marie. 2013. *Migration des Enfants Non Accompagnés de l'Afrique de l'Ouest vers l'Afrique du Nord*. EMN. https://emnbelgium.be/sites/default/files/publications/migration_des_mna_de_lafrigue_ouest_vers_la_frique_nord.pdf.
- DNDS. 2023. *Mali — Rapport sur les Mouvements de Populations*. December 2023. Organisation internationale pour les migrations. https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd1461/files/reports/DTM_Decembre_2023.pdf?iframe=true.
- Dodson, Belinda. 2010. « Locating Xenophobia: Debate, Discourse, and Everyday Experience in Cape Town, South Africa ». *Africa Today* 56 (3): 2-22.
- Flahaux, Marie-Laurence, et Hein de Haas. 2016. « African Migration: Trends, Patterns, Drivers ». *Comparative Migration Studies* 4 (1): 1. <https://doi.org/10.1186/s40878-015-0015-6>.
- Ghatous, Fatima Zahrae. 2022. « Détermination de la catégorisation juridique des mineurs non accompagnés subsahariens au Maroc et rôle des ONGs ». *Revue Africaine des Sciences Humaines et Sociales* 22 (2): 52-68.
- Gilodi, Amalia, Isabelle Albert, et Birte Nienaber. 2022. « Vulnerability in the Context of Migration: A Critical Overview and a New Conceptual Model ». *Human Arenas*, publication en ligne anticipée, avril 19. <https://doi.org/10.1007/s42087-022-00288-5>.

- Gowk, M. 2018. « Extreme Dilemmas of Child Migration and Child Neglect in Ghana: An Endemic Proliferation of Child Beggary – Impact on Child Health ». *European Journal of Public Health* 28 (suppl_1): cky047.099. <https://doi.org/10.1093/eurpub/cky047.099>.
- Grant, Maria J., et Andrew Booth. 2009. « A Typology of Reviews: An Analysis of 14 Review Types and Associated Methodologies ». *Health Information & Libraries Journal* 26 (2): 91-108. <https://doi.org/10.1111/j.1471-1842.2009.00848.x>.
- Green-Pedersen, Christoffer, et Simon Otjes. 2017. « A Hot Topic? Immigration on the Agenda in Western Europe ». *Party Politics*, août 31, 1354068817728211. <https://doi.org/10.1177/1354068817728211>.
- Guyatt, Gordon H, Andrew D Oxman, Gunn E Vist, et al. 2008. « GRADE: an emerging consensus on rating quality of evidence and strength of recommendations ». *BMJ : British Medical Journal* 336 (7650): 924-26. <https://doi.org/10.1136/bmj.39489.470347.AD>.
- Gyimah-Boadi, E. 2019. « In Search of Opportunity: Young and Educated Africans Most Likely to Consider Moving Abroad ». *Afrobarometer Dispatch* 288: 32.
- Herrera Almanza, Catalina, et David E. Sahn. 2020. « Childhood Determinants of Internal Youth Migration in Senegal ». *Demographic Research* 43 (novembre): 1335-66. <https://doi.org/10.4054/DemRes.2020.43.45>.
- Hertrich, Véronique. 2014. « Migration adolescente et autonomie féminine en matière de divorce en Afrique : réflexions à partir d'un suivi de population au Mali ». *Cahiers québécois de démographie* 43 (2): 279-313. <https://doi.org/10.7202/1027980ar>.
- Hertrich, Véronique, et Marie Lesclingand. 2012. « Adolescent Migration and the 1990s Nuptiality Transition in Mali ». *Population Studies* 66 (2): 147-66. <https://doi.org/10.1080/00324728.2012.669489>.
- Hertrich, Véronique, et Marie Lesclingand. 2013. « Adolescent Migration in Rural Africa as a Challenge to Gender and Intergenerational Relationships: Evidence from Mali ». *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 648 (1): 175-88. <https://doi.org/10.1177/0002716213485356>.
- Hounmenou, Charles, et Abdou Maina. 2014. *Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite dans la ville de Niamey au Niger*. ECPAT. https://www.researchgate.net/profile/Charles-Hounmenou-2/publication/318645560_Etude_sur_la_prostitution_des_mineurs_et_ses_liens_avec_la_migration_et_la_traite_dans_la_ville_de_Niamey_au_Niger/links/5974173b0f7e9b401694ac83/Etude-sur-la-prostitution-des-mineurs-et-ses-liens-avec-la-migration-et-la-traite-dans-la-ville-de-Niamey-au-Niger.pdf.
- Keita, Modibo. 2010a. *La migration circulaire au Mali: diagnostic et perspectives*. <https://cadmus.eui.eu/handle/1814/14630>.
- Keita, Modibo. 2010b. *Le cadre général de la migration au Mali*. <https://cadmus.eui.eu/handle/1814/15584>.
- Konaté, Famagan-Oulé. 2010. « La migration féminine dans la ville de Kayes au Mali ». *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n^{os} 1286-1287 (juillet): 62-73. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1722>.

- Kone, Adama. 2020. « Migration interne et création des activités économiques informelles dans le district et les zones périurbaines de Bamako-Mali ». *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique* 2 (1): 80-94.
- Krissman, Fred. 2005. « Sin Coyote Ni Patrón: Why the “Migrant Network” Fails to Explain International Migration ». *The International Migration Review* 39 (1): 4-44.
- Kyereko, Daniel Owusu, et Daniel Faas. 2024. « Inclusion and Agency in Ghanaian Schools: The Case of West African Child Migrants ». *Comparative Education Review*, janvier 26, 000-000. <https://doi.org/10.1086/728391>.
- La Spina, Encarnación. 2021. « Migrant vulnerability or asylum seeker/refugee vulnerability? More than complex categories ». *Oñati Socio-Legal Series* 11 (6S): S82-115. <https://doi.org/10.35295/osls.iisl/0000-0000-0000-1225>.
- Lee, Everett S. 1966. « A Theory of Migration ». *Demography* 3 (1): 47-57. <https://doi.org/10.2307/2060063>.
- Lewin, Simon, Andrew Booth, Claire Glenton, et al. 2018. « Applying GRADE-CERQual to qualitative evidence synthesis findings: introduction to the series ». *Implementation Science* 13 (1): 2. <https://doi.org/10.1186/s13012-017-0688-3>.
- Long, Julien. 2021. « Grandir en exil : expériences juvéniles au cœur des trajectoires migratoires des mineurs non accompagnés venus d’Algérie et du Mali ». *Hommes & Migrations* 1333 (2): 51-57. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.12580>.
- Maradan, Margaux. 2018. « Le système transnational de protection des enfants migrants: le cas des enfants talibés bissau-guinéens à Dakar (2017) ». Éditeur non identifié. https://www.unine.ch/files/live/sites/maps/files/annonces%20soutenances/ethnologie/Margaux_Maradan.pdf.
- Martin, Nicole. 1998. « Le programme de développement local migration au Mali, en Mauritanie et au Sénégal ». *Hommes & Migrations* 1214 (1): 86-90. <https://doi.org/10.3406/homig.1998.3198>.
- Mbakogu, Ifeyinwa, et Jill Hanley. 2020. « The Quest for Education as a Factor of Vulnerability to Child Trafficking: Reflections on “Child Rescue” from the Perspective of West African Children ». In *The Palgrave International Handbook of Human Trafficking*, édité par John Winterdyk et Jackie Jones. Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-63058-8_59.
- McAuliffe, Marie, et Anna Triandafyllidou, éd. 2023. *World Migration Report 2022*. International Organization for Migration. <https://publications.iom.int/books/world-migration-report-2022>.
- Mounkaïla, Harouna. 2002. « De la migration circulaire à l’abandon du territoire local dans le Zarmaganda (Niger) ». *Revue européenne des migrations internationales* 18 (2): 161-87. <https://doi.org/10.4000/remi.1662>.
- Munn, Zachary, Micah D. J. Peters, Cindy Stern, Catalin Tufanaru, Alexa McArthur, et Edoardo Aromataris. 2018. « Systematic Review or Scoping Review? Guidance for Authors When Choosing between a Systematic or Scoping Review Approach ». *BMC Medical Research Methodology* 18 (1): 143. <https://doi.org/10.1186/s12874-018-0611-x>.

- Nakanabo Diallo, Rozenn, Sina Schlimmer, et Olivier politiste Provini. 2024. *Gouverner les Afriques : décentrer les regards sur l'action publique*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Nyamnjoh, Henrietta. 2021. « Ambitions of Bushfalling through Further Education: Insights from Students in Cameroonian Universities ». *Social Inclusion* 9 (1): 1. <https://doi.org/10.17645/si.v9i1.3718>.
- OIM. 2020. *Migrer pour réussir: Analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse à travers l'expérience des migrants de retour*. DTM IOM. <https://dtm.iom.int/reports/guin%C3%A9-%E2%80%94-rapport-de-recherche-%E2%80%94-migrer-pour-r%C3%A9ussir-analyse-des-trajectoires-migratoires-de>.
- Page, Matthew J, Joanne E McKenzie, Patrick M Bossuyt, et al. 2021. « The PRISMA 2020 Statement: An Updated Guideline for Reporting Systematic Reviews ». *BMJ*, mars 29, n71. <https://doi.org/10.1136/bmj.n71>.
- Piccoli, Lorenzo, Matteo Gianni, Didier Ruedin, et al. 2024. « What is the nexus between migration and mobility? A framework to understand the interplay between different ideal types of human movement ». *Sociology* 58 (5): 1019-37. <https://doi.org/10.1177/00380385241228836>.
- Quiminal, Catherine. 2001. « Tradition, migration et innovation : la construction d'un marché dans la région de Kayes (Mali) ». *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, n° 84 (janvier): 61-76. <https://doi.org/10.4000/jda.2568>.
- Reale, Daniela. 2008. *Away from Home: Protecting and Supporting Children on the Move*. Save the Children UK London. <https://resourcecentre.savethechildren.net/document/away-home-protecting-and-supporting-children-move/>.
- Ridsdel, Janis. 2014. « Adolescence, food crisis and migration ». *Forced migration review* 45. https://ora.ox.ac.uk/objects/uuid:6a184972-aa98-4ab2-bac4-8df06301b6ad/download_file?file_format=pdf&safe_filename=ridsdel%2B-%2BFrench.pdf&type_of_work=Journal+article.
- Roos, Christof, Florian Trauner, et Ilke Adam. 2024. « Bureaucratic Migration Politics in West Africa: Opportunities and Dependencies Created by EU Funding ». *International Migration Review* 58 (1): 296-318. <https://doi.org/10.1177/01979183221142775>.
- Ruedin, Didier. 2021. « Decision-Making Under Uncertainty: African Migrants in the Spotlight ». *Social Inclusion* 9 (1): 182-86. <https://doi.org/10.17645/si.v9i1.4076>.
- Salami, Bukola, Stella Iwuagwu, Oluwakemi Amodu, et al. 2020. « The Health of Internally Displaced Children in Sub-Saharan Africa: A Scoping Review ». *BMJ Global Health* 5 (8): e002584. <https://doi.org/10.1136/bmjgh-2020-002584>.
- Sauvain-Dugerdil, Claudine. 2013. « Youth Mobility in an Isolated Sahelian Population of Mali ». *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 648 (1): 160-74. <https://doi.org/10.1177/0002716213485352>.
- Schapendonk, Joris, Matthieu Bolay, et Janine Dahinden. 2021. « The conceptual limits of the 'migration journey'. De-exceptionalising mobility in the context of West African trajectories ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 47 (14): 3243-59. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2020.1804191>.

- Schürmann, Alina, Janina Kleemann, Mike Teucher, Christine Fürst, et Christopher Conrad. 2022. « Migration in West Africa: A Visual Analysis of Motivation, Causes, and Routes ». *Ecology and Society* 27 (3): art16. <https://doi.org/10.5751/ES-13489-270316>.
- Scientific Research Division. 2022. « What Are the PICO Elements in Systematic Review? » *Pubrica Academy*. <https://academy.pubrica.com/research-publication/systematic-review/what-are-the-pico-elements-in-systematic-review/>.
- Serbeh, Richard, et Prince Osei-Wusu Adjei. 2020. « Social Networks and the Geographies of Young People's Migration: Evidence from Independent Child Migration in Ghana ». *Journal of International Migration and Integration* 21 (1): 221-40. <https://doi.org/10.1007/s12134-019-00720-w>.
- Sere, Seydou. 2021. « Trajectoire résidentielle des déplacé·e·s internes et migrant·e·s à Ouagadougou ». *GARI - Recherches et débats sur les villes africaines* 1 (1): 89-108.
- Setrana, Mary Boatemaa. 2021. « Choosing to Stay: Alternate Migration Decisions of Ghanaian Youth ». *Social Inclusion* 9 (1): 1. <https://doi.org/10.17645/si.v9i1.3691>.
- Sievekings, Nadine. 2009. *Dynamiques migratoires, mobilité et développement au Mali*. Vol. 66. COMCAD Working Papers. Universität Bielefeld, Fak. für Soziologie, Centre on Migration, Citizenship and Development (COMCAD). <https://www.ssoar.info/ssoar/handle/document/51115>.
- Steinbrink, Malte, et Hannah Niefenführ. 2020. « Translocal Livelihoods in Sub-Saharan Africa ». In *Africa on the Move: Migration, Translocal Livelihoods and Rural Development in Sub-Saharan Africa*, édité par Malte Steinbrink et Hannah Niefenführ. Springer Geography. Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-22841-5_5.
- Thomas, Amélie. 2021. « Les mineurs non accompagnés : tantôt acteurs, tantôt agents ». *Hommes & Migrations* 1333 (2): 31-37. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.12553>.
- Thorsen, Dorte. 2020. « Independent Child Migration: Mobilities and Life Course Transitions ». In *Routledge Handbook of Migration and Development*. Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9781315276908-18/independent-child-migration-dorte-thorsen>.
- Toulmin, Camilla. 2020. *Land, Investment, and Migration: Thirty-Five Years of Village Life in Mali*. 1^{re} éd. Oxford University Press. <https://academic.oup.com/book/40400>.
- Touré, Niandou. 2014. « Les étudiants maliens dans l'enseignement supérieur privé au Maroc ». *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1307 (juillet): 29-36. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.2874>.
- Traoré, Fousseini. 2005. *Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali*. International Labour Office. http://oit.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_elm/documents/publication/wcms_114147.pdf.
- UN Habitat. 2013. *State of the World's Cities 2012/2013: Prosperity of Cities*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203756171>.
- Üstübcici, Ayşen, Ahmet İçduygu, Kübra Ergün, et al. 2023. « Comparative Experiences of Transit Migration Management ». *MIGNEX Background Paper* 8 (1): 1-84.

Wayack-Pambè, Madeleine. 2019. « Migration des jeunes femmes célibataires à Ouagadougou : De la quête de meilleures conditions de vie au désir de s'affranchir de normes de genres inégalitaires ». *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé* 21 (3): 33-42.

Willis, Katie, et Brenda S. A. Yeoh, éd. 2000. *Gender and migration*. The international library of studies on migration 10. Edward Elgar.

9 Annexe : Détails de l'analyse de la portée de la littérature

Le focus de l'analyse de la portée est sur les jeunes en migration, avec différents domaines qui sont considérés comme variable dépendante, notamment le travail, l'éducation, la protection, la société en général et la santé. Dans la terminologie standardisée du protocole PICO (Scientific Research Division 2022), les jeunes sont la *population* étudiée, la migration l'*intervention* ou le phénomène étudié, aucune condition de *contrôle* ou *comparaison* a été considérée, et les domaines (si l'étude analyse la protection des jeunes migrant·e·s, leur éducation, leur travail, l'insertion socio-économique dans la société, ou la santé) sont les *outcomes*. La catégorie de « jeune » n'est pas clairement définie dans la littérature citée, mais nous avons essayé de nous focaliser sur les personnes entre 15 et 24 ans (Maradan 2018). Dans les études couvertes, le groupe de *contrôle* est présent d'une manière implicite seulement (personnes non mobiles). Tout le codage a été effectué à la main, sans aide de mots-clefs.

Pour identifier les études à inclure, nous avons utilisé une recherche effectuée par les documentalistes du CentreDoc du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel. La recherche était volontairement prise assez large pour avoir une vue d'ensemble des sources disponibles. La recherche était faite en français et en anglais, sans restriction sur le type des documents à ce stade : la littérature dit 'grise' accessible⁴ comme les rapports ou des 'working papers' a été incluse afin de tenir compte des contributions scientifiques qui ne sont pas formellement publiées dans des journaux académiques, pour ne pas biaiser la base de données. Les mots-clefs utilisés sont donnés dans le Tableau 11.

Tableau 11 : Mots-clefs utilisés dans la recherche de la littérature

Langue	Mots-clefs
Français	jeune* / enfant* / adolescent*
Anglais	youth / child* / adolescent* / teen*
Français	migration / « internal migration » / mobility
Anglais	migration / « migration interne » / mobilité

Le périmètre de la recherche a été limité à l'Afrique de l'Ouest / Afrique du Nord / Afrique subsaharienne / Guinée / Mali / Maroc / Niger / Tunisie. Le Tableau 10 est une description technique de la sélection selon le flux PRISMA.

Tableau 11 : Diagramme de flux PRISMA : Identification des études à la base des bases de données et des registres. Le tableau a été adapté de Page et al. (2021).

	Inclus	Exclus
Identification	Documents repérés dans les bases de données : CentreDoc (n=119)	Documents supprimés avant sélection (n=0)
Sélection	Documents sélectionnés (n=119)	Documents exclus (n=0)
	Documents recherchés pour récupération. (n=119)	Documents exclus (n=0)
	Documents évalués pour l'éligibilité (n=119)	Documents exclus (n=21) dont : pas pertinent (n=4), pas empirique (n=9), pas accessible (n=8)
Inclusion	Études incluses dans la synthèse (n=98)	

En vue de la recherche ciblée de base, il n'était pas nécessaire d'exclure beaucoup d'études avant de coder (doublons déjà enlevés par le CentreDoc). Toute les sélections et le codage ont été effectués manuellement.

⁴ Aucune demande active de rapports internes n'a été adressée aux organisations.

Dans le processus de sélection, 9 études sans matériel empirique (purement théorique, donc hors du champ de l'étude) ont été exclus, ainsi que 4 études qui ne traitent pas de jeunes migrant-e-s de l'Afrique de l'Ouest ou du Nord, et 8 études dont les documents n'étaient pas accessibles.

9.1 Études dans l'analyse de portée

Akoutou, Ablam Benjamin, Rike Sohn, Matthias Vogl, and Daniel Yeboah, eds. 2015. 'Migration et société civile comme moteurs de développement - une perspective régionale'. IAO-ZEI Papier 2015 (23).

Anyidoho, Nana Akua, and Peroline Ainsworth. 2009. 'Migration rurale des enfants ruraux'. Document de travail, Accra, University of Ghana.

Assan, Joseph Kweku, and Dinar Kharisma. 2022. 'The Precarity of Internal Migration of Youth in Ghana: Exploitative Employment and Livelihood Insecurity'. *Development in Practice* 0 (0): 1–13. <https://doi.org/10.1080/09614524.2022.2119940>.

Assan, Joseph Kweku, and Dinar D. Kharisma. 2019. 'Political Economy of Internal Migration and Labor-Seeking Behavior of Poor Youth in Ghana'. *Ghana Studies* 22 (1): 3–35. <https://doi.org/10.1353/ghs.2019.0001>.

Ba, C. O., J. Bourgoin, and D. Diop. 2018. 'Les migrations rurales dans la dynamique migratoire sénégalaise. La fluidité des mobilités internes en réponse aux contraintes locales. Rome, FAO et CIRAD, 24 p'. FAO.

Bardem, Isabelle. 1993. 'L'émancipation des jeunes: un facteur négligé des migrations interafricaines'. *Cahiers des sciences humaines* 29 (2–3): 375–93.

Barros, Denise Dias. 2010. 'Liens ville-village et changements sociaux face à la migration saisonnière: Le mouvement de personnes entre Songho (région dogon) et Bamako Mali'. *Anthropos* 105 (2): 471–88.

Barry, Boubakar, Amadou Sidibe, Hassane Baka, A El Moctar, Ousmane Sow, John Kabutha Mugo, Abdu Umar Ardo, and Nicole Gantenbein. 2012. 'Etude d'une formule d'éducation alternative viable à l'autonomisation des jeunes issus des communautés pastorales/nomades: cas du Burkina Faso, du Niger, du Mali, du Nigeria, de la Mauritanie et du Kenya'. ADEA working document.

Belhedi, Amor. 2001. 'Les facteurs socio-économiques de la migration'. In *Population et développement en Tunisie. La métamorphose*, edited by Jacques Vallin and Thérèse Locoh, 24:233–54. Ceres Editions.

Bensaâd, Ali. 2002. 'La grande migration africaine à travers le Sahara'. *Méditerranée* 99 (3): 41–52. <https://doi.org/10.3406/medit.2002.3259>.

Bhabha, Jacqueline. 2019. 'Governing Adolescent Mobility: The Elusive Role of Children's Rights Principles in Contemporary Migration Practice'. *Childhood* 26 (3): 369–85. <https://doi.org/10.1177/0907568219852661>.

Bleck, Jaimie, and Alison Lodermeier. 2020. 'Migration Aspirations from a Youth Perspective: Focus Groups with Returnees and Youth in Mali'. *The Journal of Modern African Studies* 58 (4): 551–77. <https://doi.org/10.1017/S0022278X20000567>.

- Bolzman, Claudio, Emmanuel Jovelin, Catherine Montgomery, Claudio Bolzman, and Catherine Montgomery. 2020. 'Mineurs isolés': mineurs migrants séparés de leurs parents : des vies tiraillées entre enfance et marginalisation des étrangers. *Espaces interculturels*. Paris: L'Harmattan.
- Bouhdiba, Sofiane. 2019. *Jeunes de Tunisie. Histoire et perspectives méditerranéennes*. Editions L'Harmattan.
- Bouoiyour, Jamal. 2013. 'Transferts de fonds, éducation et travail des enfants au Maroc: Une analyse par score de propension'.
- Boyden, Jo, and Neil Howard. 2022. 'Why Child Mobility Is Not Always Child Trafficking: The Moral Economy of Children's Movement in Benin and Ethiopia'. In *International Child Protection: Towards Politics and Participation*, edited by Neil Howard and Samuel Okyere, 167–87. *Palgrave Studies on Children and Development*. Cham: Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-78763-9_8.
- Castagnone, Eleonora, and Paola Termine. 2018. 'Migration des jeunes ruraux méditerranéens : déterminants socio-économiques, défis et opportunités pour l'élaboration de politiques ciblées'. In *MediTERRA 2018*, 145–67. *Annuaire*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Cissé, Rokhaya, Abdou Salam Fall, and Mélanie Jacquemin IRD. 2017. 'Les adolescents en Afrique de l'Ouest et du Centre'. *Renforcement de la recherche en sciences sociales en appui des priorités régionales du bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Unicef (WCARO): analyses thématiques*. Dakar (SEN), Dakar: IRD, Unicef, 15–36.
- Corta, Lucia da, Aïssa Diarra, Vidya Diwakar, Marta Eichsteller, Abdoutan Harouna, and Cecilia Poggi. 2021a. 'L'inclusion de la jeunesse dans les marchés du travail au Niger : moyens de subsistance et dynamiques de genre'. In *L'inclusion de la jeunesse dans les marchés du travail au Niger : Moyens de subsistance et dynamiques de genre*, 1–127. *Papiers de recherche*. Paris Cedex 12: Agence française de développement.
- . 2021b. 'Youth inclusion in labour markets in Niger: Gender dynamics and livelihoods'. *AFD Research Papers*, no. 216 (October): 1–109. Dako-Gyeke, Mavis, Richard Baffo Kodom, Ernestina K. Dankyi, and Alhassan Sulemana. 2020. 'Drivers of Independent Migration among Adolescents from Selected West African Countries'. *Children and Youth Services Review* 117 (October): 105293. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2020.105293>.
- Dako-Gyeke, Mavis, Richard Baffo Kodom, and Alhassan Sulemana. 2022. 'Experiences of Unaccompanied Child Migrant Workers from West African Countries Living in Ghana'. *Journal of International Migration and Integration*, April. <https://doi.org/10.1007/s12134-022-00961-2>.
- Daum, Christophe. 2014. 'Entre individualisation et responsabilités familiales : les mobilités des jeunes de la région de Kayes au Mali'. *Revue européenne des migrations internationales* 30 (3–4): 163–80. <https://doi.org/10.4000/remi.7009>.
- De Haan, Arjan, Karen Brock, and Ngolo Coulibaly. 2002. 'Migration, Livelihoods and Institutions: Contrasting Patterns of Migration in Mali'. *The Journal of Development Studies* 38 (5): 37–58. <https://doi.org/10.1080/00220380412331322501>.

- Deleigne, Marie-Christine, and Marc Pilon. 2011. 'Migrations dans l'enfance et scolarisation en Afrique subsaharienne : apports et limites des approches quantitatives'. *Journal des africanistes*, no. 81–2 (December): 87–117. <https://doi.org/10.4000/africanistes.4070>.
- Diallo, Ibrahima. 2009. *Les Guinéens de Dakar: Migration et intégration en Afrique de l'Ouest. Études Africaines*. Paris: L'Harmattan.
- Dick, Eva, and Benjamin Schraven. 2021. 'Migration Rurale-Urbaine en Afrique de l'Ouest: Contextes, Tendances et Recommandations'. *Knomad*.
- Diop, Marie. 2013. *Publication: Migration des Enfants Non Accompagnés de l'Afrique de l'Ouest vers l'Afrique du Nord*. EMN.
- Diop, Mohamed Moustapha, Aly Tandian, Mariama Kesso Sow, and Cheikh Faye. 2020. 'Migration et politique d'intégration régionale en Afrique de l'ouest'. *IPAR*.
- Dougnon, Isaie. 2012. 'Migration of Children and Youth in Mali: Global versus Local Discourses'. In *African Children at Work. Working and Learning and Growing up for Life*, 143–67.
- Dumont, Julia. 2019. 'À Mamou, la jeunesse guinéenne a été prise d'une "fièvre" de la migration'. *InfoMigrants*, 2 May 2019.
- Fall, Abdou Salam, and Guy Massart. 2007. 'Sur les traces des enfants et des jeunes ouest-africains en faveur d'une intervention d'écoute active'.
- Feldman, Nehara, Stéphanie Lima, and Sandrine Mesplé-Somps. 2020. 'Processus migratoires et dynamiques sociales et politiques dans la région de Kayes au Mali : un nouveau regard pour de nouvelles tendances'. *Dialogue*, no. 58.
- Fourati, Habib. 2008. 'Consultation de la jeunesse et désir d'émigration chez les jeunes en Tunisie 1996-2005'.
- Ftouhi, Hind, Zakaria Kadiri, Abdellaoui El Hassane, and Lisa Bossenbroek. 2015. 'Partir et revenir au village. Mobilité non permanente des jeunes ruraux dans la région du Saïss (Maroc)'. *Cahiers Agricultures* 24 (6): 372–78. <https://doi.org/10.1684/agr.2015.0780>.
- Gakuba, Théogène-Octave, Casmir Gatera, and Egide Rwamatwara. 2020. 'Mineur (e) s Rwandais (e) s non accompagné (e) s réfugié (e) s en Afrique et en Europe: Identités, problèmes psychosociaux et prise en charge'. In 'Mineurs isolés': Mineurs migrants séparés de leurs parents-Des vies tiraillées entre enfance et marginalisation des étrangers, 51.
- Gastineau, Bénédicte. 2015. 'Scolarisation, travail et migration des jeunes filles en Kroumirie (Nord-Ouest de la Tunisie), 2002'. In . Vol. 9.
- Geissler, Olivier, and Abimbola Lagunju. 2018. 'The Challenge of Strengthening the Regional Child Protection System for Children on the Move in West Africa'. In *Research Handbook on Child Migration*, 319–33.
- Ghatous, Fatima Zahrae. 2022. 'Détermination de la catégorisation juridique des mineurs non accompagnés subsahariens au Maroc et rôle des ONGs'. *Revue Africaine des Sciences Humaines et Sociales* 22 (2): 52–68.
- Gonin, Patrick, and Nathalie Kotlok. 2012. 'Migrations et pauvreté: essai sur la situation malienne'.

- Gowk, M. 2018. 'Extreme Dilemmas of Child Migration and Child Neglect in Ghana: An Endemic Proliferation of Child Beggary – Impact on Child Health'. *European Journal of Public Health* 28 (suppl_1): cky047.099. <https://doi.org/10.1093/eurpub/cky047.099>.
- Hadfi, Zied. 2014. 'Émigration clandestine des jeunes Tunisiens : sur le chemin de la citadelle'. These de doctorat, Paris 8. <https://www.theses.fr/2014PA084163>.
- Hathie, Ibrahima, and Idrissa Wade. 2015. 'Emploi des Jeunes et Migration en Afrique de l'Ouest (EJMAO)/Youth Employment and Migration in West Africa'.
- Herrera-Almanza, Catalina, and David E. Sahn. 2020. 'Childhood Determinants of Internal Youth Migration in Senegal'. *Demographic Research* 43: 1335–66.
- Hertrich, Véronique. 2014. 'Migration adolescente et autonomie féminine en matière de divorce en Afrique : réflexions à partir d'un suivi de population au Mali'. *Cahiers québécois de démographie* 43 (2): 279–313. <https://doi.org/10.7202/1027980ar>.
- Hertrich, Véronique, and Marie Lesclingand. 2012. 'Adolescent Migration and the 1990s Nuptiality Transition in Mali'. *Population Studies* 66 (2): 147–66. <https://doi.org/10.1080/00324728.2012.669489>.
- . 2013. 'Adolescent Migration in Rural Africa as a Challenge to Gender and Intergenerational Relationships: Evidence from Mali'. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 648 (1): 175–88. <https://doi.org/10.1177/0002716213485356>.
- Hounmenou, Charles, and Abdou Maina. 2014. 'Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite dans la ville de Niamey au Niger'. ECPAT.
- Keita, Modibo. 2010a. 'La migration circulaire au Mali : diagnostic et perspectives'.
- . 2010b. 'Le cadre général de la migration au Mali'.
- Konaté, Famagan-Oulé. 2010. 'La migration féminine dans la ville de Kayes au Mali'. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, no. 1286–1287 (July): 62–73. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1722>.
- Kone, Adama. 2020. 'Migration interne et création des activités économiques informelles dans le district et les zones périurbaines de Bamako-Mali'. *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique* 2 (1): 80–94.
- Kyei-Gyamfi, Sylvester. 2020. 'Pushed to the Brink of Uncertainty: Migration and Settlement Conditions of Girl Porters at Agbogloshie Market in Old Fadama-Accra'. LAP LAMBERT Academic Publishing.
- Lesclingand, Marie. 2004. 'Nouvelles stratégies migratoires des jeunes femmes rurales au Mali : de la valorisation individuelle à une reconnaissance sociale'. *Sociétés contemporaines* 55 (3): 21–42. <https://doi.org/10.3917/soco.055.0021>.
- . 2011. 'Migrations des jeunes filles au Mali : exploitation ou émancipation ?' *Travail, genre et sociétés* 25 (1): 23–40. <https://doi.org/10.3917/tgs.025.0023>.
- Lesclingand, Marie, and Véronique Hertrich. 2017. 'Quand les filles donnent le ton. Migrations adolescentes au Mali'. *Population* 72 (1): 63–93. <https://doi.org/10.3917/popu.1701.0063>.

- Lesclingand, Marie, Marc Pilon, Mélanie Jacquemin, and Véronique Hertrich. 2016. 'Genre et migrations dans l'enfance et l'adolescence au Mali'. *Etre fille ou garçon: Regards croisés sur l'enfance et le genre*. Paris: INED, 203–24.
- Long, Julien. 2021. 'Grandir en exil : expériences juvéniles au cœur des trajectoires migratoires des mineurs non accompagnés venus d'Algérie et du Mali'. *Hommes & Migrations* 1333 (2): 51–57. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.12580>.
- Maga, Hamidou Issaka. 2011. 'Migrations hors et vers le Niger : Une analyse selon le genre'. EUI.
- Maradan, Margaux. 2018. 'Le système transnational de protection des enfants migrants: le cas des enfants talibés bissau-guinéens à Dakar (2017)'. Neuchâtel: éditeur non identifié.
- Martin, Nicole. 1998. 'Le programme de développement local migration au Mali, en Mauritanie et au Sénégal'. *Hommes & Migrations* 1214 (1): 86–90. <https://doi.org/10.3406/homig.1998.3198>.
- Mbakogu, Ifeyinwa, and Jill Hanley. 2020. 'The Quest for Education as a Factor of Vulnerability to Child Trafficking: Reflections on "Child Rescue" from the Perspective of West African Children'. In *The Palgrave International Handbook of Human Trafficking*, edited by John Winterdyk and Jackie Jones, 953–68. Cham: Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-63058-8_59.
- Melnikas, Andrea, Grace Saul, Mouhamadou Gueye, Aissa Diarra, and Sajeda Amin. 2019. '« More than Brides Alliance (MTBA) » : Rapport d'évaluation à Mi-Parcours Au Mali et Au Niger'. Population Council.
- Mercandalli, Sara, and Bruno Losch. 2018. 'Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara'. FAO.
- Miftah, Amal. 2018. 'Panorama des migrations internes dans le bassin méditerranéen'. In *Mediterra: Migrations et développement rural inclusif en Méditerranée*, 39–54. Presses de Sciences Po.
- Montaz, Léo. 2020. 'Mobilités, conflits fonciers et jeunesse. Dynamique des pouvoirs en pays bété, Côte d'Ivoire'. *Revue internationale des études du développement* 243 (3): 175–97. <https://doi.org/10.3917/ried.243.0175>.
- Mounkaïla, Harouna. 2002. 'De la migration circulaire à l'abandon du territoire local dans le Zarmaganda (Niger)'. *Revue européenne des migrations internationales* 18 (2): 161–87. <https://doi.org/10.4000/remi.1662>.
- Ndao, Abdou. 2012. 'Les jeunes et les enfants balisent les voies en Afrique de l'Ouest (Ethnographie sur les axes Bénin-Togo-Ghana-Nigeria)'. In *Les recherches sur les migrations africaines: Méthodes et méthodologies innovantes*, 225–46.
- OIM. 2020. 'Migrer pour réussir: Analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse à travers l'expérience des migrants de retour'. DTM IOM.
- ONDH. 2019a. 'Situation des enfants au Maroc : Changements climatiques et droits des enfants au Maroc : module 3'. Rabat: Observatoire ONDH.
- . 2019b. 'Situation des enfants au Maroc : Les enfants migrants : module 4'. Rabat: Observatoire ONDH.

- Picouet, Michel. 2001. 'Les stratégies migratoires: anciennes et nouvelles formes de mobilité'. In *Dynamiques familiales et innovations socio-démographiques. Etudes de cas dans les pays du Sud*, 139–69.
- Porcelli, Paola. 2011. 'Fosterage et résilience : discours collectifs et trajectoires individuelles de mobilité des enfants en milieu bambara'. *Journal des Africanistes*, no. 81–2 (December): 119–44. <https://doi.org/10.4000/africanistes.4083>.
- Quiminal, Catherine. 2001. 'Tradition, migration et innovation : la construction d'un marché dans la région de Kayes (Mali)'. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, no. 84 (January): 61–76. <https://doi.org/10.4000/jda.2568>.
- Reale, Daniela. 2008. 'Away from Home: Protecting and Supporting Children on the Move'. Save the Children UK London.
- Ridsdel, Janis. 2014. 'Adolescence, food crisis and migration'. *Forced migration review* 45.
- Rodet, Marie, and Elodie Razy. 2016. *Children on the Move in Africa: Past and Present Experiences of Migration*. Woodbridge: James Currey.
- Salami, Bukola, Stella Iwuagwu, Oluwakemi Amodu, Mia Tulli, Chizoma Ndikom, Hayat Gommaa, Tina Lavin, and Michael Kariwo. 2020. 'The Health of Internally Displaced Children in Sub-Saharan Africa: A Scoping Review'. *BMJ Global Health* 5 (8): e002584. <https://doi.org/10.1136/bmjgh-2020-002584>.
- Sauvain-Dugerdil, Claudine. 2013. 'Youth Mobility in an Isolated Sahelian Population of Mali'. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 648 (1): 160–74. <https://doi.org/10.1177/0002716213485352>.
- Serbeh, Richard, and Prince Osei-Wusu Adjei. 2020. 'Social Networks and the Geographies of Young People's Migration: Evidence from Independent Child Migration in Ghana'. *Journal of International Migration and Integration* 21 (1): 221–40. <https://doi.org/10.1007/s12134-019-00720-w>.
- Sere, Seydou. 2021. 'Trajectoire résidentielle des déplacé·e·s internes et migrant·e·s à Ouagadougou'. *GARI - Recherches et débats sur les villes africaines* 1 (1): 89–108.
- Sievekings, Nadine. 2009. *Dynamiques migratoires, mobilité et développement au Mali*. Vol. 66. COMCAD Working Papers. Bielefeld: Universität Bielefeld, Fak. für Soziologie, Centre on Migration, Citizenship and Development (COMCAD).
- Sissoko, Tiefing, and France) Maison de l'Unesco (Paris, eds. 2015. *La jeunesse malienne: entre autonomie, mobilisation et exclusion. Études africaines. Série Sociologie*. Paris: L'Harmattan.
- Somparé, Ester Botta. 2018. 'Projets migratoires des jeunes guinéens, stratégies pour partir et représentations du risque'. In *Immaginari migratori*, 239.
- Sougane, Arouna. 2019. *Migrations internes au Mali et insertion des migrants de retour*. Collection Études eurafricaines. Paris: L'Harmattan.
- Spittler, Gerd, and Gerd Spittler. 2012. *African Children at Work: Working and Learning in Growing up for Life*. Beiträge Zur Afrikaforschung Bd. 52. Wien: LIT.

- Steinbrink, Malte, and Hannah Niedenführ. 2020. 'Translocal Livelihoods in Sub-Saharan Africa'. In *Africa on the Move: Migration, Translocal Livelihoods and Rural Development in Sub-Saharan Africa*, edited by Malte Steinbrink and Hannah Niedenführ, 85–134. Springer Geography. Cham: Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-22841-5_5.
- Teye, Joseph Kofi, Mariama Awumbila, and Yaw Benneh. 2015. 'La migration intrarégionale dans la région de la CEDEAO: nouveaux défis et tendances'. In *Migration et société civile comme moteurs de développement - une perspective régionale*, edited by Ablam Benjamin Akoutou, Rike Sohn, and Matthias Vogl, 103.
- Thomas, Amélie. 2021. 'Les mineurs non accompagnés : tantôt acteurs, tantôt agents'. *Hommes & Migrations* 1333 (2): 31–37. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.12553>.
- Thorsen, Dorte. 2020. 'Independent Child Migration: Mobilities and Life Course Transitions'. In *Routledge Handbook of Migration and Development*. Routledge.
- Timéra, Mahamet. 2018. 'Child Mobility from and within West African Countries'. In *Research Handbook on Child Migration*, 66–81.
- Toulmin, Camilla. 2020. *Land, Investment, and Migration: Thirty-Five Years of Village Life in Mali*. 1st ed. Oxford University Press.
- Touré, Niandou. 2014. 'Les étudiants maliens dans l'enseignement supérieur privé au Maroc'. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, no. 1307 (July): 29–36. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.2874>.
- Traoré, Fousseini. 2005. *Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali*. International Labour Office.
- Traoré, Sadio. 2010. 'La migration circulaire au Mali : aspects démographiques et économiques'. *CARIM Notes d'analyse et de synthèse* 2010 (55).
- Wayack-Pambè, Madeleine. 2019. 'Migration des jeunes femmes célibataires à Ouagadougou : De la quête de meilleures conditions de vie au désir de s'affranchir de normes de genres inégalitaires'. *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé* 21 (3): 33–42.
- Wotem Somparé, Abdoulaye. 2019. 'La dynamique du phénomène migratoire en Guinée : aspirations de mobilité sociale et inégalités d'accès à la migration'. *Africa : rivista semestrale di studi e ricerca* 2 (1). <https://doi.org/10.23744/2277>.
- Zuccotti, Carolina Viviana, Andrew Geddes, Alessia Bacchi, Michele Nori, and Robert Stojanov. 2018. 'Drivers and Patterns of Rural Youth Migration and Its Impact on Food Security and Rural Livelihoods in Tunisia'.

Dernières études du SFM

94 : Kéfing Condé (2025). Étude des systèmes de protection, d'accès à l'éducation et d'insertion socioécono-mique des enfants et des jeunes en mobilité en Guinée.

93 : Jamila Berkaoui, Fatima Zahrae Ghatous (2025). Étude des systèmes de protection, d'accès à l'éducation et d'insertion socioéconomique des enfants et des jeunes en mobilité au Maroc.

92 : Harouna Mounkaila, Balkissa Daouda Diallo (2025). Étude des systèmes de protection, d'accès à l'éducation et d'insertion socioéconomique des enfants et des jeunes en mobilité au Niger.

91 : non paru

90 : Mariame Sidibé, Abdoul Sogodogo (2025). Étude des systèmes de protection, d'accès à l'éducation et d'insertion socioéconomique des enfants et des jeunes en mobilité au Mali.

89 : Lisa Stalder, Denise Efionayi-Mäder, Gianni D'Amato (2025). Une carte citoyenne pour La Chaux-de-Fonds : opportunités et difficultés de mise en œuvre.

88 : Andrea Bregoli, Denise Efionayi-Mäder und Joëlle Fehlmann (2024). «Unterschiedlich unterwegs»: Mapping der (Aus)Bildung für junge Geflüchtete mit Fokus auf spezifische Integrationsförderung (IAS/KIP).

87 : Lisa Stalder, Denise Efionayi-Mäder, Didier Ruedin (2024). Evaluation des Pilotprojekts STEPS der isa – Fachstelle Migration.

86d : Dina Bader, Leonie Mugglin (2024). Wissenschaftliche Begleitung von Projekten interkultureller Begegnungen.

86f : Dina Bader, Leonie Mugglin (2024). Accompagnement scientifique de projets de rencontres interculturelles.

85 : Didier Ruedin, Dina Bader, Chloé Salathé (2023). Panorama de la diversité au sein du personnel de l'administration de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

84d : Daniel Auer, Denise Efionayi-Mäder, Joëlle Fehlmann, Mirjam Suri, Dina Bader, Giuliano Bonoli, Michael Morlok, Johanna Probst (2023). Monitoring und Evaluation des Pilotprogramms «Frühzeitige Sprachförderung».

84f : Daniel Auer, Denise Efionayi-Mäder, Joëlle Fehlmann, Mirjam Suri, Dina Bader, Giuliano Bonoli, Michael Morlok, Johanna Probst (2023). Suivi et évaluation du programme pilote « Encouragement précoce de la langue ».

83 : Rosita Fibbi, Leonie Mugglin, Andrea Bregoli, Lisa Iannello, Philippe Wanner, Didier Ruedin, Denise Efionayi-Mäder, Marta Marques (2023). « Que des locataires ! » : participation politique des résident-e-s espagnols et portugais à Genève et Neuchâtel



Swiss Forum for Migration
and Population Studies

L'objectif de cette étude est de passer en revue la littérature sur des enfants et jeunes adultes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord. Il s'agit autant d'une revue narrative qu'une analyse de la portée de la littérature scientifique (*scoping review*) pour caractériser la littérature. La revue comprend à la fois des publications académiques et de la littérature grise telle que des documents politiques. L'étude est organisée autour de trois thèmes : la protection, l'éducation et l'insertion socio-économique. L'accent est mis sur les jeunes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord. L'analyse de la portée de la littérature prend en compte 98 études codées selon des critères prédéterminés. Les études adoptent souvent exclusivement une perspective de migration internationale. Le domaine le plus souvent traité est celui du travail dans environ 2/3 des études. Il est difficile d'identifier une définition claire de « jeune », la plupart des études se focalisant sur l'âge plutôt que sur des critères additionnels tels que la vulnérabilité. Le rôle des organisations autres que les administrations centrales et les organisations internationales est rarement analysé. Les organisations n'apparaissent comme acteurs importants que dans 18% des études : l'approche « micro » des trajectoires de mobilité est prévalente dans la grande majorité des recherches analysées. Si une littérature relativement abondante sur les enfants et jeunes adultes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord existe, le traitement reste partiel. Des études coordonnées avec une approche comparable seraient utiles pour consolider la littérature scientifique.

Auteur·e·s

Didier Ruedin, sociologue, SFM de l'Université de Neuchâtel

Orlane Jadeau, économiste, SFM de l'Université de Neuchâtel

Denise Efionayi-Mäder, sociologue, SFM de l'Université de Neuchâtel

© 2025 SFM

DOI : 10.35662/unine-sfmstudies-95

Université de Neuchâtel, Institut SFM, Rue A.-L. Breguet 2, 2000 Neuchâtel
+41 32 718 39 20, secretariat.sfm@unine.ch, www.migration-population.ch